

Consommation

ANNALES DU C.R.E.D.O.C.

Sou1961 - 3022 à 3025

1961 n° 1

janvier
mars

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation est un organisme scientifique autonome créé en 1953 sur l'initiative du Commissariat Général à la Productivité et fonctionnant dans le cadre de l'Association Française pour l'Accroissement de la Productivité. L'orientation de ses travaux est définie par un Comité Directeur que préside M. F.-L. CLOSON, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Les travaux du C. R. E. D. O. C. se développent dans les quatre lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du consommateur et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen terme.
- Méthodologie de l'étude de marché des biens de consommation.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères, ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

COMITÉ DIRECTEUR

Président : M. F.-L. CLOSON

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques

- | | |
|---|--|
| M. G. ARDANT, Inspecteur Général des Finances. | M. G.-Th. GUILBAUD, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études. |
| M. E. ARRIGHI DE CASANOVA, Directeur de l'Expansion industrielle au Ministère de l'Industrie. | M. L. GUIBOURGE, Président de l'Union Nationale des Associations Familiales. |
| M. A. BAPAUME, Secrétaire Général de la Fédération des Ingénieurs et Cadres (C. F. T. C.). | M. P. HAZEBROUCK, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Directeurs Commerciaux. |
| M. P. BENAERTS, Délégué Général du Conseil National du Commerce. | M. J.-M. JEANNENEY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris ; Ministre de l'Industrie. |
| M. W. BISHOP, Président d'Honneur, Fondateur de l'Association Nationale des Praticiens en Études de Marchés. | M. P. MASSÉ, Commissaire Général au Plan et à la Productivité. |
| M. F. BOUQUEREL, Directeur de discussion au Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires de la Chambre de Commerce de Paris. | M. R. PENICHOUS, Secrétaire Général de la Société Générale des Coopératives de Consommation. |
| M. M. CÉPÉDE, Professeur à l'Institut National Agronomique, Président du Comité Français pour l'Organisation des Nations Unies de l'Agriculture et de l'Alimentation. | M. F. PERROUX, Professeur au Collège de France ; Directeur de l'Institut de Science Économique Appliquée. |
| M. G. DESSUS, Directeur à la Banque de l'Indochine. | M. M. RIVES, Directeur du Service Interconsulaire du Commerce et de la Distribution. |
| M. R. DUMAS, Directeur de la Statistique Générale du Service Commun de la Statistique (Marché Commun). | M. A. ROMIEU, Président de l'Union Fédérale de la Consommation. |
| M. J. DUMONTIER, Directeur de la Statistique Économique et de la Conjoncture. | M. A. SAUVY, Professeur au Collège de France ; Directeur de l'Institut National d'Études Démographiques. |
| M. P. GROS, Président de la Compagnie des Chefs d'Approvisionnement. | M. R. SPEYSER, Vice-Président de la Confédération Générale des Cadres. |
| M. C. GRUSON, Chef du Service des Études Économiques et Financières au Ministère des Finances. | M. R. TROMELIN, Secrétaire Général de l'Association Française pour l'Accroissement de la Productivité. |

Secrétaire Général du C. R. E. D. O. C. : M. G. ROTTIER

Secrétaire Général adjoint : M. E.-A. LISLE

COMITÉ NATIONAL
DE LA PRODUCTIVITÉ

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Consommation

ANNALES DU CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION
30, rue d'Astorg — PARIS-8°

DUNOD
É D I T E U R

92, rue Bonaparte - PARIS-6°
Téléphone : DANton 99-15 C. C. P. PARIS 75-45

Abonnements : France : 35 NF - Étranger : 38 NF - Le numéro : 12 NF

VIII^e année

sommaire

janvier-mars 1961 - N° 1

ÉTUDES

- Jean DUMARD
La consommation alimentaire en 1956. 5
- Henri BROUSSE
La consommation des boissons 47

NOTES ET CHRONIQUES

- Jean DUMARD et Michel GUILLOT
Estimation de la consommation intérieure française
de lait, beurre et fromage, de 1791 à 1955 71
- Monique CHASSERANT
Une enquête sur les dépenses médicales des ménages. 79

BIBLIOGRAPHIE

Les travaux publiés jusqu'à présent par le C.R.E.D.O.C. sur les consommations alimentaires, présentaient surtout des évaluations en dépenses. Des estimations en quantités étaient données de façon fragmentaire à partir de l'enquête « viandes-produits laitiers » de 1955 et budget des familles de 1956, pour l'autoconsommation.

Les estimations en dépenses suffisaient pour intégrer la consommation aux comptes de la Nation dans lesquels elle prenait ainsi sa place non plus comme un solde mais comme une réalité indépendante.

Cependant, la nécessité d'estimations en quantités apparaissait pour répondre à des besoins d'importance nationale. Dès qu'il s'agit en effet de confronter les ressources et les emplois, pour les travaux du Commissariat général du Plan en particulier, on ne peut raisonner que sur les quantités. Et l'analyse de la demande exige que l'on dispose de cette information sous forme de séries chronologiques.

Or, il n'existe pas en France d'estimation systématique de la consommation en quantité des particuliers. En effet, la plupart des enquêtes auprès des ménages n'ont enregistré les achats qu'en valeurs.

Les estimations de la production sont de nature toute différente, en ce sens que même si elles conduisent à une consommation apparente, elles ne permettent pas d'analyser avec précision le comportement des consommateurs. Les hypothèses permettant de passer de la production, corrigée du commerce extérieur, à la consommation apparente sont parfois arbitraires, par exemple en ce qui concerne les pertes en cours de distribution. Ces hypothèses ne peuvent être étayées que par une connaissance aussi précise que possible des productions et des consommations simultanément.

Le C.R.E.D.O.C. a donc entrepris des travaux permettant d'établir, parallèlement aux séries en valeur, des séries en quantité pour la consommation alimentaire.

Un tel travail doit s'effectuer en deux étapes. Il faut d'une part estimer les évolutions d'année en année et, d'autre part, les raccorder à une base aussi indiscutable que possible.

C'est cette base qui est présentée ici. L'année choisie est 1956 pour plusieurs raisons : cette année constitue le point de départ des travaux du quatrième Plan ; c'est l'année pour laquelle on dispose de la plus vaste enquête de consommation auprès des particuliers — 20 000 ménages ; c'est aussi l'année du deuxième tableau d'échanges intersecteurs de l'économie française (le premier étant pour 1951).

Disposer de deux sources d'origine et de conception différentes pour estimer la consommation apparente peut sembler à première vue une inutile complication. Si ces deux résultats diffèrent pour un produit, il convient peut-être d'en choisir un, présumé le moins mauvais, et d'abandonner l'autre.

En fait, si la confrontation d'informations distinctes et indépendantes semble tout d'abord apporter quelques confusion, elle a le mérite incontes-

table de faire surgir des problèmes que l'existence d'une source unique aurait laissés en sommeil.

Les principaux sont les pertes et stockages au cours du circuit de distribution et les consommations hors du ménage (cafés, restaurants, collectivités). En outre, les divergences qui persistent lorsqu'on a effectué des estimations, parfois arbitraires, de ces « raccords » remettent en question l'une ou l'autre ou les deux sources. On s'aperçoit alors qu'il peut s'agir non pas d'améliorer une source mais de la repenser totalement.

Améliorer les sources, c'est-à-dire mettre en place les moyens d'observation statistique efficaces de la production ou de la consommation, est un travail de longue haleine. Il ne peut porter ses fruits que sur des années postérieures à celles dont l'observation a provoqué cette amélioration. Il faut donc en tout état de cause prendre des « décisions » en ce qui concerne les informations dont on peut disposer pour l'année de base 1956.

Cette publication a précisément le rôle d'un « ballon d'essai » destiné à susciter des critiques permettant de fixer d'une manière définitive la base à laquelle seront raccordées les séries.

On pourra en effet constater quelques divergences entre les chiffres proposés et les bilans publiés par les organisations internationales.

*
* *

Dans une première partie de l'article, on indique les principales difficultés que soulèvent les arbitrages.

Il apparaît que de vastes secteurs de la consommation alimentaire ou de la production agricole — sont mal connus, en particulier les légumes, certaines viandes, les volailles et lapins, les œufs.

L'autoconsommation dans son ensemble sollicite un approfondissement de l'information ; elle pose d'ailleurs des problèmes d'analyse car le comportement de l'autoconsommateur reste mal expliqué par le revenu.

Une consommation moyenne par tête des particuliers a été calculée en y intégrant dans la mesure du possible, les consommations hors du domicile (cafés, restaurants, cantines, à l'exclusion des collectivités).

Enfin, nous avons voulu situer les résultats obtenus dans un cadre qui permette de se faire une opinion sur l'ampleur et la signification des divergences qu'ils peuvent présenter avec d'autres estimations. Dans ce but, des comparaisons ont été établies, d'une part, entre les huit régions de l'enquête de 1956, d'autre part, avec quelques pays européens.

*
* *

Un autre article présente une estimation révisée des consommations de boissons en France pour la série décennale de 1950 à 1959.

C'est la mise à jour d'un travail antérieurement publié, en tenant compte des critiques qui ont pu être formulées et des recherches systématiques qui ont été poursuivies.

Ce numéro revêt une certaine importance puisqu'il contient en grande partie des travaux préparatoires à la publication d'ici la fin de l'année 1961 de séries révisées de consommation alimentaires en quantités.

Des critiques qu'il suscitera dépend, dans une certaine mesure, la valeur de ce travail auquel nous nous sommes attachés en vue de constituer un instrument d'analyse et donc de prévision de la demande.

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE EN 1956

par

Jean DUMARD

QUANTITÉS ET BILANS NUTRITIONNELS

Le C.R.E.D.O.C. publie, depuis plusieurs années, un tableau de la consommation des français régulièrement mis à jour. C'est une estimation de la ventilation des dépenses, dans un cadre aussi détaillé que possible et susceptible de se rattacher tel quel à l'ensemble des comptes de la Nation.

Ces données en valeur et la connaissance que l'on peut avoir des lois de comportement des consommateurs (à partir de l'enquête 1956) permettent d'effectuer des projections de consommation pour l'alimentaire, en particulier, en dépenses à prix constants. Mais, pour toute analyse efficace des marchés actuels et potentiels, il est indispensable de connaître les quantités consommées pour chaque rubrique.

Il a donc paru avantageux pour les produits alimentaires de dresser des tableaux de la consommation en quantités. Le programme d'ensemble des travaux effectués dans ce sens doit conduire à la publication de séries de consommations en quantités depuis 1950.

Dans cette série chronologique, une année est privilégiée : c'est 1956, durant laquelle une vaste enquête sur les budgets des ménages a été effectuée, touchant environ 20 000 ménages.

Les résultats définitifs de cette enquête ont été publiés en 1960, dans les numéros 2 et 3 de **Consommation**. A partir de ces données, il a été possible, pour 1956, de critiquer certaines estimations de consommation apparente ⁽¹⁾ dont le fondement était mal assuré. C'est l'objet de la présente étude. Elle envisagera successivement : 1) les consommations par tête de l'ensemble des Français, que l'on comparera avec le bilan publié par les organismes internationaux ; 2) les différences régionales de la consommation alimentaire et des bilans nutritionnels ; 3) des comparaisons internationales de bilans nutritionnels.

(1) Voir tableau III.

TABLEAU I
Principales enquêtes de consommation

Date	Maître d'œuvre et enquêteur	Nature sociale de l'échantillon	Effectif de la population couverte	Répartition géographique de l'échantillon	Taille de l'échantillon	Objet de l'enquête	Achats en	
							Dépenses	Quantités
Nov.-déc. 1951	I.N.S.E.E. I.N.H.	Toutes catégories	Environ 8 millions	Paris et 17 grandes villes	Environ 2 000	Budgets de ménages	Oui	Oui
Nov.-déc. 1952	I.N.S.E.E.	Exploitants agricoles	Environ 7 millions	Ouest, Midi, Centre et Sud-Ouest seuls bien représentés	650 ménages sur 200 communes	Budgets de ménages	Oui	Oui
Mai 1953 à décembre 1954 Mai 1953 à avril 1954	I.N.S.E.E.	Ouvriers Employés Cadres moyens (célibataires exclus)	Environ 4 millions	Paris Grandes villes	1 695 3 240	Budgets de ménages	Oui	Non
Avril-mai et octobre 1955	I.N.S.E.E.	Toutes catégories	Population entière des ménages	France entière	2 fois 6 000	Viande et produits laitiers	Oui	Oui
1956 1957	I.N.S.E.E. C.R.E.D.O.C.	Toutes catégories	Population entière des ménages	France entière	Environ 20 000	Budgets de ménages	Oui	Non

I. — LES CONSOMMATIONS PAR TÊTE EN 1956

A. — Les sources et les méthodes

I. Description des sources

Les tableaux I et II donnent un aperçu synthétique des sources d'information dont on dispose.

Pour la critique des données concernant 1956, nous n'avons utilisé que les deux dernières enquêtes : celle de 1955 pour les produits d'origine animale et celle de 1956 pour l'ensemble des produits (cf. tableau I).

Les enquêtes de consommation renseignent sur la consommation des ménages et il convient ici de signaler deux points importants :

— Pour les produits alimentaires d'origine animale, l'enquête de 1955 en valeurs et quantités permet d'estimer des prix moyens d'achat et l'on peut, par le jeu des indices de prix relevés par l'I.N.S.E.E., passer en 1956 des valeurs aux quantités pour ces produits. Mais, pour tous les autres produits alimentaires, on doit, pour 1956, appliquer aux valeurs données par l'enquête non plus des prix moyens observés sur enquête aléatoire et affectés d'un indice d'évolution, mais des prix absolus qui risquent toujours d'être plus critiquables.

— La consommation des ménages donnée par les enquêtes n'est qu'une partie de la consommation territoriale totale et la confrontation avec la consommation apparente qui résulte des statistiques de production ou de commercialisation pose des problèmes importants qui seront évoqués ci-dessous.

Les statistiques de production ou de distribution disponibles ont été schématiquement inventoriées sur le tableau II. Ce tableau n'est pas exhaustif. Il existe, à certains niveaux, des statistiques parallèles ; ainsi, pour la production des viandes de boucherie, le Ministère de l'Agriculture, la Confédération Nationale de l'Élevage et la Confédération Nationale de la Boucherie Française publient des statistiques. Ces trois publications sont harmonisées et, par suite, cohérentes. Toutefois, le Bureau Central de Statistique Industrielle publie des statistiques d'origine professionnelle sur les cuirs et peaux et il y a discordance entre les statistiques du nombre d'animaux abattus et celles du nombre des peaux recensées. Dans le tableau II, la statistique des cuirs et peaux n'a pas été prise en compte. Ceci est dit pour montrer, sur un exemple, le caractère simplificateur de ce tableau qui fait, au contraire, apparaître la quasi inexistence de sources pour certains produits.

Les problèmes majeurs posés par le raccordement des deux estimations de la consommation, à partir de la production et à partir des enquêtes auprès des ménages, sont figurés par le schéma du tableau III. On voit qu'il s'agit surtout :

- de définir les populations concernées dans l'un et l'autre cas ;
- de dépister les marges d'erreur et d'imprécision du côté production, les biais ou erreurs systématiques du côté consommation.

Il va sans dire que ce schéma est volontairement simplificateur. Ainsi, dans la partie supérieure, on n'a pas figuré les pertes et stockages à la production, ni les pertes au cours de la distribution qui, pour les denrées périssables, sont importantes et mal connues. Ou encore, on admet que

TABLEAU II

Sources d'information sur la consommation alimentaire

(autres que les enquêtes de consommation, les statistiques douanières et les indices I.N.S.E.E. de prix de détail)

PRODUITS	PRODUCTION		TRANSFORMATION		COMMERCE		OBSERVATIONS
	Profession	Statistiques officielles	P.	S.O.	P.	S.O.	
Pain		Q.				P.	
Biscottes, pains de régime			Q. C.A.	Q.		C.A. M.	
Farines, semoules, etc.		Q. P. C.A.					
Pâtes alimentaires		Q.	Q. C.A.	P.			
Riz		Q.				P.	
Biscuits, pain d'épices				Q. P. C. A. M.	Q. C.A.		
Pâtisserie		Q.					
Légumes frais		Q. C.A.					
Pommes de terre		Q.			Q.	Q*.	* Pommes de terre nouvelles.
Légumes secs		Q.					
Conserves de légumes				Q. P.			
Agrumes et bananes*							* Statistiques douanières.
Autres fruits frais		Q.			Q.		
Fruits secs et séchés				Q.			
Conserves de fruits et confitures ..		Q.		Q.		P.	
Viandes boucherie et porc frais ...		Q.			Q. C.A.	Q*.	* S.I.B.E.V.
Charcuterie et plats cuisinés			Q. C.A.				
Triperie et abats							
Conserves de viande							
Volailles, lapin gibier	Q*.	Q.					* Aliments du bétail ; profession avicole.
Œufs		Q.					
Poissons, crustacés, coquillages ...	Q.	Q.					

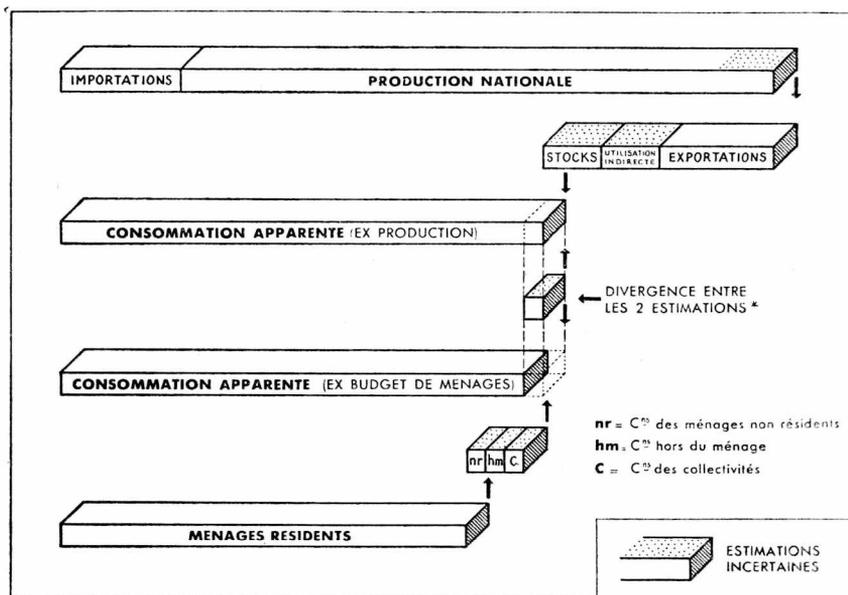
Conserves de poisson	Q.	Q.			P.	Rapport Vesseyre « Fleuve blanc».
Lait frais	Q.					
Lait condensé et en poudre			Q.		P.	
Fromages	Q.					
Beurre	Q.		Q.		Q*	* Stockages.
Crème fraîche	Q.					
Huile			Q.		P.	
Graisses animales			Q.			
Sucre			Q.			
Chocolat et confiserie au chocolat.			Q.			
Confiserie de sucre			Q. C.A.		P.	
Petits déjeuners chocolatés						
Miel	Q.					
Potages				Q. C.A.		
Tapioca					Q.	
Vinaigre				Q.		
Sel				Q.		
Poivre et épices, condiments, etc...				Q.		Stat. douanières.
Vins courants commercialisés	Q.					
Vins courants autoconsommés	Q.					
Vins de Champagne	Q.					
Vins doux naturels	Q.					
Vins A.O.C.	Q.					
Apéritifs				Q. Q.		
Vins de liqueur				Q.		
Eaux-de-vie			Q.	Q.		
Liqueurs			Q.			
Cidre	Q.					
Bière			Q.			
Café					P. Q.	
Thé						Stat. douanières.
Eaux minérales	Q.					
Limonades, sodas, jus de fruits.			Q.			

Q = quantités ; C.A. = chiffre d'affaires ; P = prix ; M = marges de distribution.

les statistiques douanières fournissent des renseignements certains. Ce n'est pas toujours vrai, ne serait-ce que par suite de discordances entre les nomenclatures (par exemple, le bœuf et le veau sont compris sous la même rubrique dans les statistiques douanières), ou par suite des délais de distribution.

Dans la moitié inférieure du tableau, l'extrapolation à l'année entière en multipliant par 52 le carnet de compte d'une semaine introduit un biais car elle ignore les vacances des Français et le tourisme à l'étranger. Pour les non-résidents, on est obligé, par contre, de faire une estimation. En fait, on n'en tient pas compte et on peut admettre qu'au niveau des

TABLEAU III



* La divergence entre les deux estimations de la consommation territoriale n'est pas toujours du même sens et peut être nulle

Confrontation des deux modes d'estimation de la consommation territoriale totale.
(Schéma simplifié).

quantités, il y a compensation entre les Français absents pendant les vacances et la consommation sur notre territoire par les non-résidents.

Quant aux consommations hors du domicile, l'enquête 1956 renseignait sur le nombre de repas pris à l'extérieur (restaurants, cantines) et, approximativement sur les consommations au café. Le pourcentage, par rapport à la dépense alimentaire totale, est faible et il semble logique, en première analyse, de l'appliquer systématiquement à la plupart des produits d'alimentation. Rien, cependant, ne prouve que la composition de l'alimentation prise en dehors du domicile est la même que celle du panier de la ménagère. Il ne faut renoncer à cette hypothèse simplificatrice que pour les produits où cela conduit à une incohérence au niveau territorial total.

Dans les collectivités, enfin, on peut penser que la composition de l'alimentation est plus comparable à celle des ménages proprement dits ; encore n'est-ce pas prouvé. Il résulte de ces diverses corrections que le

passage de la consommation des ménages à la consommation territoriale totale se fait d'une façon un peu arbitraire.

Comme l'estimation de la consommation territoriale totale à partir de la production est non moins approximative, ne serait-ce qu'à cause de l'ignorance où on est du stockage aux différents stades de la distribution, on conçoit que la confrontation laisse une marge d'appréciation qui ne permet pas toujours de définir les biais imputables à l'enquête.

Les arbitrages réalisés, après accord entre les statisticiens de la production, les analystes de la consommation et les comptables nationaux, ne sont pas obligatoirement les meilleurs. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il est impossible actuellement et qu'il restera impossible pour les années écoulées, d'affirmer qu'un autre arbitrage serait meilleur ou moins bon.

2. Degré de précision, quelques exemples

Si l'on connaissait les quantités commercialisées, les prix moyens et les quantités achetées, l'arbitrage serait plus facile, sous réserve toutefois que l'on dispose de nomenclatures superposables en ce qui concerne la production et la consommation.

En fait, ces conditions ne sont presque jamais réalisées simultanément. Donnons quelques exemples :

Les viandes fraîches : ces postes sont relativement privilégiés, puisque du côté consommation, on dispose des renseignements fournis par l'enquête « lait-viande » de 1955 en valeurs et quantités.

Quant à la production, elle résulte d'estimations.

Pour le commerce extérieur, on sait que les nomenclatures douanières ne donnent pas un détail permettant de distinguer le bœuf et le veau.

On verra ⁽¹⁾ que de sérieuses réserves s'appliquent aux sources, tant de consommation que de production. Cependant, la confrontation a conduit à une concordance assez satisfaisante qui permet de confirmer, à quelques pour cent près, les estimations de production qui sont d'autant plus méritoires que les sources d'information sont franchement mauvaises.

Légumes frais : ici, on se heurte à une difficulté plus grande.

Les estimations des productions résultent de la multiplication, pour chaque espèce, de surfaces estimées par des rendements estimés.

Du côté consommation, l'enquête fournit des dépenses de légumes frais en deux postes (sans compter les pommes de terre). Il est évident qu'une confrontation n'est possible qu'en passant des valeurs de l'enquête aux quantités par un prix moyen pondéré.

Cette pondération est d'autant plus incertaine que les deux évaluations sont plus divergentes. En effet si les tonnages totaux auxquels on aboutit de part et d'autre diffèrent de dix pour cent par exemple, on peut supposer que la ventilation des produits dans les 2 observations est très sensiblement la même. En revanche si ces deux tonnages diffèrent du simple au double, l'hypothèse d'une ventilation semblable risque d'être moins réaliste.

Des informations complémentaires, provenant de la distribution, ont permis d'arriver à un « compromis », mais rien de meilleur n'est possible.

Café et thé : on dispose d'un côté, des statistiques d'importation (et pour le café, de renseignements sur la torréfaction), de l'autre côté, on

(1) (Cf. infra I-B-4, a.)

connaît la dépense des ménages pour l'ensemble des deux produits (groupés également avec la chicorée et le malt). D'autre part, on ignore la consommation de café et de thé dans les lieux publics. Dans un tel cas, on peut dire qu'on ne dispose que d'une seule source et l'on ne peut parler d'arbitrage.

Selon les catégories de produits, par conséquent, le jugement de valeur qu'on peut porter sur les estimations est très diversement fondé.

3. Quelques considérations sur les statistiques de production

En dehors des grands recensements de l'agriculture qui sont assez rares dans l'histoire de notre pays, les productions agricoles font l'objet d'estimations annuelles.

Il faut bien reconnaître que jamais les moyens adéquats n'ont été mis en œuvre pour s'assurer que ces estimations étaient portées à un degré suffisant de précision.

La méfiance un peu légendaire des producteurs, probablement renforcée par les contrôles du ravitaillement durant les années de pénurie, a parfois conduit à admettre que l'agriculteur français ne saurait consentir à informer la collectivité nationale de ses productions ou de ses rendements.

Il en est résulté une sorte de nécessité, cristallisée par le manque de personnel et d'argent, d'obtenir des renseignements, presque à l'insu du producteur.

Le moyen par lequel un bon nombre de productions sont surveillées est, généralement, une déclaration officielle du producteur devant servir de base à une taxe ou à un contrôle.

Un système d'observation de la production où on ne peut élaborer une estimation sans parler de « fraude », est un système malsain. Et il est, à l'honneur des fonctionnaires compétents ou des responsables de la profession, d'avoir pu, malgré ces énormes contraintes, décrire d'une manière, dans l'ensemble, cohérente le niveau absolu et les variations de la production. Ceci n'est pas une justification pour autant du système ou de l'absence de système qui a, jusqu'ici, persisté.

Quant aux grands recensements de l'agriculture, ils se ressentent eux-mêmes de cet état d'esprit et on ne peut attendre d'un producteur qu'il fournisse, dans l'état actuel des choses, à un enquêteur, des données différentes de celles qu'il a fournies au secrétaire de mairie ou à tout autre agent chargé de contrôler ses productions.

Le dernier recensement réalisé en France s'est montré particulièrement décevant à cet égard. Pour bien des produits, il s'avère qu'il ne peut constituer le jalon qu'on attendait pour y rattacher des évolutions annuelles que l'on peut, en général, estimer plus aisément.

Montrons, par un exemple, l'ampleur du problème :

La viande de bœuf commercialisée représente plus de 10% du chiffre d'affaires de l'agriculture ; or, les moyens actuels de « contrôle » de cette production si importante ne permettent, effectivement, d'en mesurer que les trois quarts.

Le dernier quart résulte de l'estimation d'une « fraude ».

On conçoit la difficulté de soutenir et, a fortiori, d'orienter un marché.

Néanmoins, entre ces deux sources d'information : production et consommation, il faut bien, malgré leurs déficiences, se forger une estimation.

4. La méthode utilisée pour l'estimation de la consommation par tête

L'arbitrage entre les différentes sources étant réalisé pour définir en 1956 la consommation exprimée en quantités, on est passé à la consommation par tête et par jour.

Le schéma de calcul utilisé pour chaque produit ou groupe de produits alimentaires est le suivant :

a) Les quantités résultant des achats de tous les ménages sont des données assez sûres. Elles ont, du moins, fait l'objet d'un arbitrage et servent de base au calcul de la consommation par tête.

b) Les quantités autoconsommées, par les ménages également, sont ajoutées aux précédentes. On n'a retenu, dans les arbitrages, que les autoconsommations proprement dites, à l'exclusion des « autofournitures ».

Celles-ci représentent les consommations par les détaillants de certains des produits qu'ils commercialisent. C'est pourquoi on les a intégrées dans les achats des ménages (a).

c) On a également cherché à tenir compte de la consommation, par les particuliers, dans les lieux publics (cafés et restaurants...) et on a donc majoré le total précédent ($a + b$) d'une estimation des consommations hors du ménage.

d) Le total ainsi obtenu ($a + b + c$) a été divisé par la population des ménages, à l'exclusion de la population des collectivités dont la consommation n'avait pas été incluse dans le total. En effet, on n'est pas bien renseigné sur cette consommation et il est apparu qu'un calcul de quantités par tête pouvait se limiter à la consommation des ménages proprement dits.

Il est vraisemblable que la consommation par tête des individus vivant dans les collectivités accuserait certaines différences, mais dans l'état actuel de l'information dont on dispose, il valait mieux, semble-t-il, se limiter à la consommation, par tête d'une partie de la population française (qui en représente environ 95 %) pour laquelle on a les renseignements les plus précis.

Il est visible que le raccordement entre la consommation des ménages proprement dits et la consommation territoriale totale exigera une enquête systématique sérieuse sur la consommation dans les collectivités. Une enquête devra aussi être effectuée sur l'approvisionnement des cafés, restaurants et cantines. Un maillon important sera ainsi constitué, permettant pour ces deux types de consommation, des estimations moins hypothétiques que celles dont il faut se contenter actuellement.

B. — Critique par groupes de produits

Pour certains groupes de postes, des publications du C.R.E.D.O.C. ont déjà fait état de la dissemblance des estimations provenant de diverses sources et proposé des arbitrages. Nous n'insisterons donc pas également sur les différents groupes de produits.

I. Produits à base de céréales

a) Pain

En dépenses et plus encore en quantités, c'est le plus important produit de ce groupe.

Le principal problème posé ici pour la critique des chiffres est celui de la proportion relative des différents types de pains : gros pain, pain de fantaisie, baguettes et ficelles.

En face des dépenses des ménages, la source dont on dispose est l'Office National Interprofessionnel des Céréales (O.N.I.C.) qui recense, avec précision, les livraisons de farine par les minotiers à leurs divers utilisateurs : boulangeries, pâtisseries, biscotteries, biscuiteries, conditionneurs, etc.

Connaissant les quantités de farines livrées aux boulangers, on peut en déduire, théoriquement, les quantités de pain fabriquées. En fait, deux hypothèses doivent intervenir pour ce passage.

La première suppose que les destinataires, recensés par l'O.N.I.C., ont une activité unique. Or, ceci n'est pas toujours vérifié et on ne peut avoir de certitude absolue par rapport aux chiffres ainsi disponibles. En effet, un boulanger peut utiliser une part de la farine qui lui est livrée en vue de la panification, soit pour fabriquer artisanalement des biscottes ou de la pâtisserie, soit pour la vendre au détail, ce qui peut majorer les quantités de farines consommées par les ménages, par rapport au niveau d'activité observé pour l'ensemble des conditionneurs de farine et minorer les quantités de farine disponibles pour la panification.

La seconde postule une connaissance valable de la proportion des différents types de pains façonnés par les boulangers. Des enquêtes épisodiques ont lieu au niveau départemental, sous l'initiative de l'administration préfectorale.

Le but de ces enquêtes étant de fixer, dans chaque département, un prix du pain qui assure une rémunération convenable aux boulangers, il n'est pas exclu qu'un biais intervienne dans l'information recueillie, tendant à majorer la proportion des pains les moins coûteux au kilo, de manière à majorer le chiffre d'affaires moyen de ces entreprises.

En fait, il a fallu critiquer assez sévèrement les pourcentages ainsi obtenus et ce travail avait été effectué indépendamment des résultats de l'enquête 1956. Ceci est à signaler car la valeur totale du pain fabriqué calculée sur ces bases ainsi redressées, s'est trouvée coïncider, d'une manière satisfaisante, avec l'extrapolation de l'enquête. Or, ces proportions interviennent par le fait que la quantité de pain que l'on peut fabriquer, avec un kilo de farine, n'est pas la même suivant qu'il s'agit de gros pain, de pain de fantaisie ou de baguette et ficelle. Elles interviennent également, soit dans l'évaluation totale de la production, soit dans l'estimation des quantités, à partir des dépenses des ménages.

Pour l'autoconsommation, l'O.N.I.C. observe les quantités de blé faisant l'objet d'échange blé-pain ou blé-farine. En faisant, ici encore, des hypothèses sur les proportions des différents types de pains, on aboutit à une certaine quantité de pain. Les résultats ainsi obtenus sont sensiblement supérieurs à l'extrapolation de l'enquête. Et pourtant, les quantités de blé recensées par l'O.N.I.C., au titre de l'échange, étaient inférieures en 1956 à ce qu'elles étaient les autres années ; ceci est cohérent avec ce que l'on sait de la récolte 1956, gravement affectée par les gelées du début de l'année. Ce sont donc des chiffres conformes à ceux tirés des observations de l'O.N.I.C. qui ont été retenus.

b) Biscottes, biscuits, pain d'épices

Ces postes sont relativement peu importants, comparés au pain et l'enquête donne ici une sous-estimation par rapport aux statistiques professionnelles qui ont été retenues.

c) Farines, semoules, maïzena

Ce poste, n'est pas très important. L'enquête a permis, dans une certaine mesure, de se faire une idée de la vente directe par les boulangers, de farine panifiable non conditionnée.

d) Riz

Le riz est presque entièrement vendu en paquets conditionnés, représentant chacun plus que la consommation hebdomadaire moyenne d'un ménage. D'autre part, c'est un produit stockable, sans altération, pendant plusieurs mois.

L'enquête auprès des ménages a conduit à une consommation extrapolée très supérieure à ce que l'on peut estimer par d'autres sources (O.N.I.C. et douanes) que l'on ne saurait contester. Il est donc vraisemblable que l'enquête est biaisée, pour ce produit.

Un entraînement à l'achat a été provoqué par l'existence de ce poste dans la nomenclature mise à la disposition des enquêteurs. Un biais de ce type correspondant à des achats anticipés se retrouve pour un certain nombre de produits alimentaires stockables et conditionnés en unités supérieures à la consommation hebdomadaire moyenne d'un ménage (exemple : huile).

Quant aux sources O.N.I.C.-douanes, elles sont indiscutables, d'autant plus que le riz doit subir un décorticage avant d'être commercialisé et que le nombre des entreprises effectuant ce travail, en métropole, est très limité ; leur importance permet d'affirmer qu'aucune « fraude » ne doit être envisagée à ce niveau.

e) Pâtes alimentaires

Ici aussi, le phénomène des achats anticipés s'est manifesté dans l'enquête, mais à un degré bien moindre que pour le riz.

Un problème se pose pour les pâtes : les évaluations en quantités, pour tous les produits, présentent un intérêt majeur lorsqu'il s'agit de comparer production et consommation pour en tirer des conséquences sur l'orientation d'un marché. Or, pour de nombreux produits, il intervient des transformations entre le produit agricole et le produit alimentaire. Pour les pâtes, le produit agricole est le blé. Il est indispensable, pour l'étude de cette forme de consommation du blé, de savoir s'il s'agit de blé tendre ou dur ; or, ceci ne peut être éclairci par une enquête auprès des ménagères, effectuée suivant le schéma enquête budgets de familles et, en fait, les organisations professionnelles ne sont pas à même d'indiquer, avec précision, les proportions relatives des types de blé utilisés.

On voit, par cet exemple, que la connaissance des quantités consommées, quel que soit le soin qu'on mette à l'obtenir, n'éclaire pas encore toutes les dimensions dans lesquelles on voudrait être informé.

2. Légumes

Nous n'entrerons pas ici dans un détail critique des différents postes, renvoyant le lecteur à l'article publié en 1959 ⁽¹⁾. Disons simplement que les estimations de production se sont révélées disproportionnées, par rapport à la consommation observée dans l'enquête 1956, elle-même confirmée par des statistiques professionnelles au niveau de la commercialisation.

En ce qui concerne la consommation des légumes frais, on est enclin à penser que les achats des ménagères ont été bien observés par l'enquête, car il s'agit là de produits dont le processus de consommation doit être semblable à celui des fruits frais. Or, pour certains fruits frais — les agrumes et les bananes — l'enquête a conduit à des résultats parfaitement cohérents avec ce que l'on pouvait tirer des statistiques douanières.

Il est évident que pour les fruits exotiques, toute la consommation est, à un certain stade, recensée par les douanes et c'est cette concordance qui conduit à penser que les observations de l'enquête concernant légumes et fruits frais sont bonnes.

Cela oblige à repenser les méthodes d'estimation de la production et illustre l'utilité des enquêtes de consommation pour améliorer la connaissance de la production. En fait, production, commercialisation et consommation doivent être observées simultanément et d'une manière convenable si l'on veut parvenir à une connaissance profitable des marchés.

Les comparaisons internationales confirment la nécessité de réviser les estimations de la production de légumes qui conduisent, pour la consommation apparente, par tête, à des chiffres considérablement plus élevés en France que dans les pays voisins.

3. Les fruits

Si l'écart est notablement moins grand entre les statistiques de production et les évaluations de la consommation pour les fruits que pour les légumes, c'est qu'il est plus facile de recenser des surfaces plantées en fruits qui sont beaucoup plus stables, dès qu'il s'agit de productions arborescentes. Le lecteur pourra se reporter, ici encore, à l'article cité au paragraphe précédent.

4. Les viandes, volailles, œufs, poissons

a) Bœuf

De la production à la consommation, il existe un circuit dont le schéma est assez complexe et sur lequel deux points fixes seulement existent : les abattages d'animaux d'une part, la consommation des ménages de l'autre.

On a pu noter (cf. Généralités) que l'estimation de cette dernière est assez bonne parce que fondée sur les résultats de deux enquêtes, l'enquête lait-viande (quantités et valeurs) effectuée en 1955 ⁽²⁾ et l'enquête budget des ménages de 1956.

En ce qui concerne les abattages, les statistiques apparaissent ici comme le sous-produit d'un double contrôle sanitaire et fiscal. Les animaux abattus dans les abattoirs publics ou particuliers doivent être visités par les services

(1) **Consommation** 1959-4 : La consommation des fruits et légumes.

(2) N. TABARD, La consommation des produits animaux en France, **Consommation**, 1959-2.

vétérinaires, pour saisie éventuelle des viandes impropres à la consommation. En outre, les viandes doivent acquitter une taxe proportionnelle au poids.

D'après les statistiques « cuirs et peaux » qui, jusqu'en 1952, étaient relevées d'une manière considérée comme valable et, compte tenu de certains autres éléments d'information, il a été possible, jusqu'à cette époque, de redresser les statistiques d'abattages « contrôlés » pour représenter les abattages réels.

Depuis cette date, après intervention des données du commerce extérieur, on applique aux abattages de l'année précédente l'évolution observée d'une année sur l'autre pour les abattages « contrôlés ».

D'après les estimations ainsi effectuées, il apparaît que plus du quart des abattages de « bœufs » (bœufs, vaches et taureaux) échappe au contrôle.

D'après les deux enquêtes successives 1955 et 1956-1957, il semble qu'il conviendrait de minorer ce pourcentage et il n'y aurait sans doute guère plus d'un cinquième des abattages qui ne serait pas recensé, en ce qui concerne le gros bétail bovin.

Cet écart reste assez important pour que les décisions qui pourront un jour être prises concernant la réforme des abattoirs, par exemple, tiennent compte des exigences statistiques. Tant qu'elles ne seront pas satisfaites, il demeurera, en effet, impossible d'observer logiquement, donc d'analyser, les phénomènes caractéristiques de ce très important marché.

Il convient de noter en passant que l'on ignore tout du sexe des animaux abattus et, a fortiori, de leur âge. Il est évident que ces renseignements sont sans intérêt, tant pour le contrôle sanitaire des viandes que pour la perception d'une taxe proportionnelle au poids et les crédits prévus actuellement pour le contrôle ne permettent pas de l'améliorer. Il est non moins évident qu'une enquête auprès des ménages, si soigneuse soit-elle, ne peut, en aucune façon, renseigner sur ces points.

La connaissance de l'âge et du sexe des animaux abattus permettrait :

- d'une part, de reconstituer la « démographie » de l'espèce bovine dont les caractéristiques permettent, seules, de prévoir l'évolution,
- d'autre part, de mesurer les effets de stockage et déstockage d'animaux vifs provoqués par le mouvement des prix.

Une autre donnée sur laquelle les statistiques disponibles ne fournissent aucun renseignement est la qualité. Il serait extraordinaire, compte tenu d'un certain contrôle des prix de détail, que la demande de viande de bœuf s'adapte exactement à la découpe moyenne des animaux. Une partie de l'ajustement se fait dans certaines limites par un jeu sur les prix ou par une amélioration de la présentation des différents morceaux. Mais, le gros élément régulateur reste le commerce extérieur (avec le stockage de viande abattue). Or, les douanes enregistrent le passage des quantités de viandes, sans toutefois distinguer les diverses parties des carcasses.

Les prévisions à terme, 1965 par exemple, du commerce extérieur résultent des projections de la production d'une part, de la consommation d'autre part.

Or, même si ces projections s'équilibrent en quantités au terme fixé, il n'en résulte pas nécessairement qu'il en soit de même pour les qualités, et le volume du commerce extérieur résultera pour une bonne part, d'un décalage possible dans ce domaine.

Cette distinction n'étant déjà pas possible pour les années écoulées,

du fait de l'imprécision des statistiques douanières, il reste pour les projections une inconnue que l'on ne peut réduire.

Notons que l'enquête spécialisée de 1955 sur la consommation des produits animaux distinguait différentes qualités de viande de bœuf consommée : à rôtir, à braiser, à bouillir.

Deux remarques doivent encore être faites concernant la viande de bœuf :

— Dans la comptabilité des carcasses de bœuf disponibles, il faut tenir compte de la part utilisée par les industries alimentaires (conserves de bœuf, de bœuf et porc, charcuterie bœuf et porc).

— D'autre part, nous avons été amenés, par la considération des deux enquêtes 1955 et 1956, à minorer l'importance des abattements de bœuf qui échappent au contrôle. Il est bien évident que cela diminue d'autant la production française et, par suite, le revenu de l'agriculture et que cela remet en question les séries qui ont été, jusqu'ici, retenues.

b) Autres viandes de boucherie

Les autres viandes de boucherie : veau, mouton et agneau, cheval appellent peu de commentaires et il y a un raccordement convenable entre les estimations du Ministère de l'Agriculture ou de la Profession et l'extrapolation des enquêtes 1955 et 1956.

Signalons, cependant, l'hétérogénéité des postes considérés. La viande de veau peut provenir d'animaux de quelques semaines à plus d'un an. La considération des statistiques d'abattements donnant les effectifs et le poids ne permet pas d'analyser cette diversité ; or, il peut y avoir une substitution du veau de Lyon ou de Saint-Étienne (âgé) au bœuf, alors qu'il n'y en a pas pour le veau de lait.

De même, les abattements groupent, sous une même rubrique « Moutons et agneaux », c'est-à-dire les adultes engraisés pour la boucherie, les vieilles brebis réformées et les agneaux. Un poids moyen, très variable d'un mois à l'autre de l'année, ne permet pas, là encore, de connaître la réalité, tandis que l'enquête lait-viande de 1955 analysait les trois rubriques suivantes : agneau, mouton à rôtir, mouton à bouillir.

On applique un coefficient de correction pour tenir compte des abattements non déclarés, mais cela ne permet aucunement de remonter à des effectifs, car on ne sait pas si le pourcentage de non déclaration est le même pour les animaux adultes et pour les agneaux.

On voit donc que, même lorsque les enquêtes sur les achats des ménages permettent de confirmer un poids total de viande en carcasse pour une espèce animale, cela ne résout pas (et on ne doit pas s'y attendre) les énigmes statistiques concernant la production.

c) Porc frais, jambon, charcuterie

Des recherches empiriques ont été entreprises pour résoudre le problème de l'harmonisation des estimations de production commercialisée et des achats de l'enquête.

Il semble que pour parvenir à un résultat cohérent, tant du point de vue découpe que tonnage total, il faille faire l'hypothèse d'une consommation de jambon et charcuterie, hors du domicile, dans des proportions beaucoup plus importantes que pour la plupart des autres produits alimentaires.

La recherche a été conduite en postulant l'exactitude de l'observation de la consommation de porc frais dans les enquêtes. En admettant un schéma vraisemblable de la découpe et des utilisations du porc, on peut parvenir à un total de porc en poids carcasse en accord avec les estimations du Ministère de l'Agriculture qu'il n'y a donc aucune raison de rejeter.

En ce qui concerne l'autoconsommation de porc, au contraire, les enquêtes ne peuvent conduire à retenir l'estimation du ministère et restent bien en deçà. Il est évident que, là encore, il en résulterait un amoindrissement du revenu de l'agriculture, mais cela semble devoir être pourtant une expression plus fidèle de la réalité.

Ajoutons que les consommations par personne, telles qu'elles résultent des estimations tirées des enquêtes et compte tenu des divergences avec les estimations de consommation apparente, conduisent à des bilans alimentaires non aberrants et les travaux effectués jusqu'ici au C.R.E.D.O.C. montrent que, même avec une autoconsommation de porc réduite, comme il est proposé ici, les bilans par personne (calories, protides, corps gras) restent, pour les agriculteurs, de 15 % environ supérieurs à ceux de la population non agricole. Ceci est un élément qui doit entrer en ligne de compte.

d) Autres viandes

Qu'il s'agisse de la triperie ou des conserves de viandes, il y a peu de remarques à faire car on a peu de moyens de recoupement permettant de critiquer les enquêtes.

Pour les volailles, les lapins et le gibier, il ne semble pas, à vrai dire, qu'il existe effectivement d'autres sources que les enquêtes de consommation et pour le travail qui est présenté ici, ce sont les extrapolations de l'enquête qui ont été retenues.

Une réserve reste à faire sur la consommation hors du domicile, surtout pour les volailles dont la consommation au restaurant a probablement plus d'extension que n'en ont les viandes de boucherie, sans qu'on dispose d'informations très précises sur la question.

e) Poissons et œufs

Pour les poissons, l'estimation retenue tient très largement compte des statistiques des Pêches maritimes. Les études entreprises par le C.R.E.D.O.C., dans ce domaine, permettent de commencer à se faire une idée des pertes qu'il faut admettre au cours de la distribution.

Comme les volailles, les œufs ne font l'objet d'aucune estimation rationnelle du côté production et, ici encore, ce sont les enquêtes de consommation qui ont éclairé d'un jour nouveau ce secteur très mal connu.

5. Lait et produits laitiers

Les statistiques de production sur le plan interprofessionnel s'organisent remarquablement depuis quelques années. Il est possible que les discordances entre les estimations de production et les résultats des enquêtes de consommation aient stimulé cette organisation.

A l'estimation empirique qui consistait à multiplier un nombre mal connu de vaches laitières par un rendement moyen annuel en lait, peu certain, on a substitué un recensement de tout le lait collecté, soit liquide, soit transformé (crème, beurre, fromage).

S'appuyant sur une loi, le Service Technique Interprofessionnel Laitier, sous le contrôle du Ministère de l'Agriculture, adresse régulièrement des questionnaires à tous les collecteurs et transformateurs de lait et produits laitiers, ceci depuis 1957. Le nombre de non réponses décroît et l'importance économique des entreprises qui refusent de participer à cette enquête est suffisamment faible pour qu'on puisse s'appuyer sur les réponses reçues, avec une marge d'erreur raisonnablement limitée.

Comme pour tout autre produit, il n'est pas possible de critiquer l'enquête 1956 sans en opposer les résultats à ceux provenant des estimations de production ; or, le bilan du lait est complexe.

Même pour les années où le S.T.I.L. a pu fournir des chiffres assez détaillés concernant la collecte et la transformation, il reste difficile d'estimer la part de la production laitière retenue à la ferme pour l'alimentation humaine et animale et pour la fabrication du beurre et du fromage auto-consommés.

Il est difficile également de connaître la marge de crème et beurre laissée par les opérations de standardisation du lait, car on ignore la teneur moyenne en crème de la production nationale. De même, les coefficients techniques adoptés pour évaluer en lait les fromages sont estimatifs.

Quelque approximatif que soit le bilan du lait, il est indispensable et tout ce qui contribue à l'améliorer permet d'éclairer le marché complexe des viandes bovines, des produits laitiers et du beurre.

En ce qui concerne la consommation des ménages, l'enquête « lait-viande » de 1955, en dépenses et en quantités, permet d'analyser plus efficacement l'enquête de 1956 et il semble que les résultats qu'on peut tirer de l'ensemble des deux fournissent les meilleures estimations de la consommation.

6. Corps gras

Le beurre se classe dans les corps gras bien que, par son origine, ce soit un produit laitier.

Il est évident que le beurre joue un rôle de stockage par rapport à la production de lait. En effet, la consommation de lait, par tête, est très régulière, mais la production ne l'est pas. Le beurre joue un rôle régulateur, mais cette régulation, assurée par le beurre sur le marché du lait, se répercute sur le marché des corps gras et si on a pu sauvegarder, provisoirement, le lait en le transformant en beurre, bien souvent, on n'a ainsi fait que déplacer le problème.

Pour l'autoconsommation de beurre, il y a divergence entre les estimations de la production et les informations données par les enquêtes auprès des ménages.

En ce qui concerne les autres corps gras, certains ajustements sont apparus nécessaires à partir des résultats de l'enquête, surtout pour les huiles où le biais, dû aux achats anticipés, a été net. Les statistiques professionnelles sont bonnes, dans ce domaine et leurs résultats ont influencé les arbitrages à effectuer.

7. Produits à base de sucre et de cacao

a) Sucre

Les achats de sucre par les ménages semblent avoir été légèrement surestimés par l'enquête et on retient les chiffres professionnels qui paraissent indiscutables.

A propos du sucre, notons que pour les bilans alimentaires, on sera amené, pour ce produit comme pour la margarine, par exemple, à tenir compte des consommations indirectes. Le bilan sera donc établi, pour ces postes, sur la consommation totale tandis que les produits par l'intermédiaire desquels cette consommation indirecte s'effectue, sont pris en compte, abstraction faite du sucre (par exemple, lait concentré sucré) ou de la margarine.

La surestimation du sucre, dans l'enquête, est de l'ordre de 10% mais 1956 est une année défavorable pour l'établissement d'une base concernant ce produit, car c'est l'année de la nationalisation du Canal de Suez et les stockages de sucre, entre consommation et production, ont pu être bouleversés.

b) Chocolat et produits chocolatés

Pour ce poste qui ne comprend pas la confiserie au chocolat, il y a encore une légère surestimation par l'enquête et on donne la préférence à des sources statistiques considérées comme bonnes. En effet, tous les produits cacaotés subissent, à un stade quelconque, un contrôle douanier.

c) Confiserie

Ici, l'enquête est complètement aberrante. Il est probable que, pour une grande part, les achats de confiserie échappent au contrôle de la ménagère. D'autre part, l'enquête de 1956 n'a pas interrogé de ménages, ni durant les fêtes pascales, ni durant les fêtes de fin d'année.

8. Produits divers

Les rubriques de l'enquête sont trop complexes pour qu'on puisse en tirer des indications relatives à la consommation en quantité de ces produits.

Il ne faut pas oublier que l'objet principal de cette enquête était de connaître le budget des ménages en totalisant l'ensemble des dépenses sans omissions, ce qui a justifié les regroupements pour des postes peu importants afin de ne pas trop alourdir le questionnaire.

9. Boissons

Nous ne nous étendrons pas longuement sur ce chapitre qui fait l'objet d'une publication dans la même livraison de **Consommation**.

L'enquête semble avoir été plus fidèle pour les boissons proprement dites que pour les apéritifs et alcools.

10. Le tableau des quantités annuelles par tête

Le tableau IV donne le résultat du calcul des quantités par tête et par an consommées par les ménages :

- soit au domicile (achats et autoconsommation),
- soit hors du domicile.

Il comporte trois colonnes et permet de comparer la composition de l'alimentation de la population agricole et de la population non agricole.

TABLEAU IV
 Consommations alimentaires des ménages en 1956 (1)

PRODUITS	Ensemble	Agricoles	Non-agricoles	PRODUITS	Ensemble	Agricoles	Non-agricoles
Pain	114,5	156,4	103,3	Lait frais	107,0	135,0	100,0
Biscottes, pain de régime, biscuits, pain d'épices, pâtisserie	11,1	5,6	12,3	Lait concentré et en poudre	1,6	1,0	1,8
Farines, pâtes, riz	11,2	11,8	11,0	Fromages	10,3	9,4	10,6
Légumes frais	10,7	66,5	71,9	Beurre	9,6	12,1	8,9
Pommes de terre	113,0	121,5	110,8	Crème fraîche	0,6	—	1,2
Légumes secs	5,2	8,6	4,3	Huile	6,5	5,8	6,6
Conserves de légumes	5,4	3,0	6,1	Margarine	1,1	0,7	1,2
Agrumes	12,3	4,6	14,3	Graisses végétales	0,27	0,19	0,29
Bananes	5,1	2,1	5,8	Graisses animales	0,66	0,43	0,70
Fruits frais	30,1	21,2	32,5	Sucre	18,1	19,7	17,7
Fruits secs	8,0	0,6	0,9	Chocolat, cacao, petits déjeuners chocolatés	1,8	2,0	1,8
Conserves de fruits et confitures ..	2,0	1,4	2,2	Confiserie au chocolat	0,5	0,2	0,5
Bœuf	15,1	13,8	15,5	Confiserie au sucre	2,6	1,2	2,9
Veau	6,7	5,0	7,2	Miel	0,2	0,1	0,3
Mouton, agneau	2,2	0,7	2,6	Crèmes glacées	3,0	1,4	3,4
Cheval	1,4	0,4	1,6	Potages	0,4	0,2	0,5
Porc	8,9	24,2	4,8	Tapioca, vinaigre, sel, poivre, épices, condiments, autres pro- duits	—	—	—
Jambon	2,8	0,7	3,3	Boissons non alcoolisées	—	—	—
Charcuterie	7,6	5,2	8,2	Vins courants	132,5	174,6	121,2
Triperie	2,1	0,8	2,4	Vins de Champagne	0,60	0,24	0,7
Conserves de viande	0,3	0,2	0,4	Vins doux naturels	0,97	0,44	1,1
Volailles	6,0	9,0	5,2	Vins A.O.C.	8,6	3,8	9,8
Lapin, gibier	4,5	6,3	4,1	Apéritifs et vins de liqueur	0,24	0,88	2,8
Œufs	175 u	210 u	165 u	Eaux-de-vie et liqueurs	3,5	5,7	2,9
Poissons, crustacés, coquillages et conserves de poisson	9,6	7,2	10,4	Cidre	33,2	96,0	16,5
				Bière	28,9	10,9	33,7

(1) Quantités par tête en litres ou kg par an (unités pour les œufs).

C. — Comparaison avec les bilans alimentaires provenant d'autres sources

Les grandes organisations internationales qui publient des renseignements concernant l'alimentation par tête pour divers pays effectuent des regroupements plus denses que ceux retenus au tableau IV d'après la nomenclature de l'enquête 1956.

D'autre part ils donnent ces résultats soit sous forme de quantités d'aliments soit sous forme nutritionnelle.

Comme il n'est pas possible d'ajouter des quantités de produits différents, la comparaison proposée ici est présentée sous forme nutritionnelle. C'est-à-dire que pour chaque produit ou groupe de produits, on a calculé les apports quotidiens correspondants de calories (pouvoir énergétique) de protéides et de graisses par tête.

Le bilan retenu à titre de comparaison est celui établi pour 1956 par la F.A.O. (1).

TABLEAU V
Bilan alimentaire France 1956

	F.A.O.			BUDGET DE MÉNAGES		
	Calories	Protides	Graisses	Calories	Protides	Graisses
Bœuf, veau	145	12,1	10,4	150	11,4	11,1
Porc	174	5,6	16,5	158	4,7	16,0
Autres viandes	52	4,9	3,4	34	2,8	3,5
Volailles, gibier	31	3,1	1,9	36	4,1	2,0
Œufs	39	3,0	2,8	38	2,9	2,7
Poissons	19	2,6	0,8	31	4,4	1,3
Toutes viandes	402	25,7	32,2	378	23,0	31,6
Viandes, volailles, poissons, œufs	460	31,3	36,8	447	30,3	35,6
Lait liquide et crème	164	8,7	9,3	186	10,1	11,1
Autres laits	12	0,9	0,7	15	0,8	0,8
Fromages	68	6,8	4,1	96	6,2	7,1
Total lait (sauf beurre) ..	244	16,4	14,1	297	17,1	19,0
Beurre	144	—	16,3	188	0,2	21,3
Total graisses avec beurre	416	—	47,0	406	0,2	46,0
Légumes frais et conserves ..	76	4,9	0,7	73	3,4	0,4
Fruits	63	0,7	0,3	66	0,7	0,3
Légumes frais + fruits et conserves	139	5,6	1,0	139	4,1	0,7
Sucre	294	—	—	294	—	—
Chocolat, miel	—	—	—	30	—	2,6
Céréales	1 050	33,8	4,1	1 038	33,8	4,4
Pommes de terre	234	5,6	0,3	217	5,3	0,3
Légumes secs	56	2,2	2,0	49	3,3	0,3
Total carbohydrates	1 634	41,6	6,4	1 628	42,4	7,6
TOTAL GÉNÉRAL	2 873	94,9	104,3	2 917	94,1	108,9

(1) Food and agriculture organisation, Rome.

On constate que les différences qui sont parfois significatives au niveau d'un produit (poisson par exemple) s'atténuent au niveau des grands groupes de produits.

Sur les totaux on ne trouve dans les deux premières colonnes que des différences inférieures à 1 %. Pour les graisses par contre, on observe un excédent de l'ordre de 4 % pour le calcul effectué à partir des résultats de l'enquête 1956 par rapport au bilan F.A.O.

Ceci laisse penser que les quantités tirées de l'enquête après arbitrage sont valables et en tout cas ne conduisent pas à des résultats aberrants.

Il est important de constater que deux estimations de la consommation apparente tirées de la production et des enquêtes auprès des ménages conduisent à des résultats qui sont cohérents.

II. — ANALYSE RÉGIONALE DES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES EN 1956

Cette partie de l'étude sera envisagée sous trois aspects. Dans une première section, quelques cartes, dressées pour un nombre limité de produits ou de groupes de produits de grande consommation, permettront de cerner les zones de plus forte et de moins forte consommation.

Dans une seconde, on considérera deux à deux une quinzaine de produits ou groupes de produits importants et l'on cherchera, à l'aide des coefficients de corrélation des rangs de Spearman, ceux dont les consommations sont liées régionalement d'une manière soit positive soit négative.

Ces analyses ont été effectuées pour la population agricole et pour la population non agricole. On constate tant pour la régionalisation par zones que pour les corrélations que les deux parties de la population ont des comportements nettement différents.

La troisième section présente des bilans alimentaires régionaux.

Les quantités retenues pour la consommation de l'ensemble des ménages ont été ventilées entre agricoles et non agricoles d'une part et suivant les huit régions de l'enquête d'autre part conformément aux résultats de l'enquête tels qu'ils ont été publiés dans **Consommation**, 1960, II.

A. — Zones de plus ou moins forte consommation

Cette partie de l'étude a fait l'objet des cartes I à IX. On ne les a dressées que pour un nombre limité de produits. Pour simplifier leur présentation on n'a retenu que trois classes de régions :

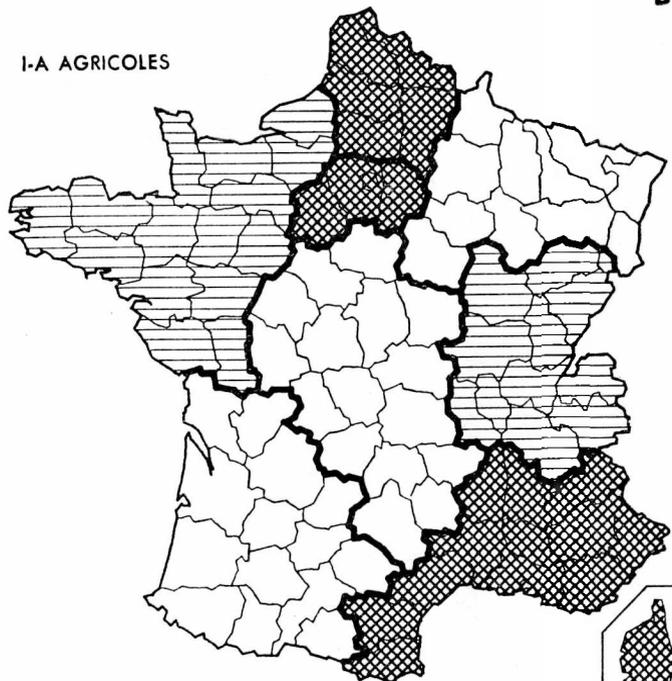
- celles où la consommation par tête est comprise entre la moyenne plus 5 % et la moyenne moins 5 % ;
- celles où la consommation par tête est au-dessus de cet intervalle ;
- celles où elle est inférieure.

Il sera suffisant de constater sur quelques exemples que cette méthode d'analyse peut être employée pour un produit donné et sa comparaison avec d'autres.

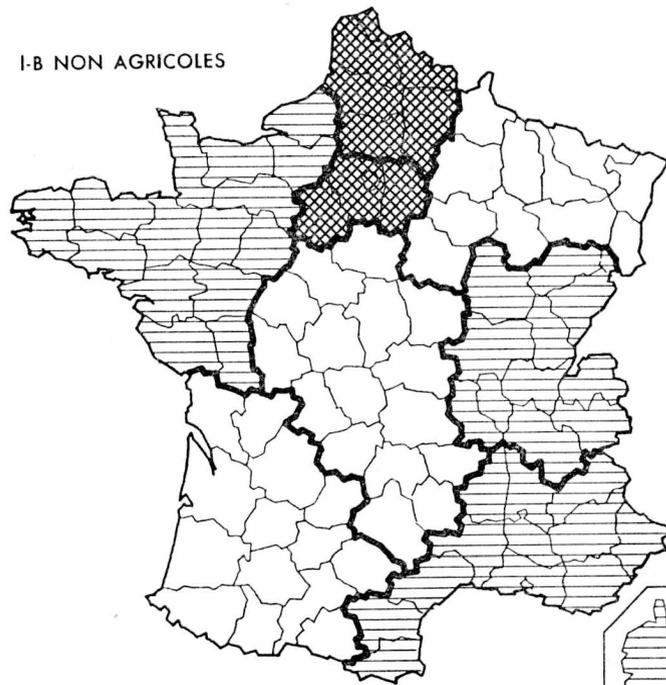
On constate ainsi en comparant les consommations de pain et de pommes

BŒUF

I-A AGRICOLES



I-B NON AGRICOLES



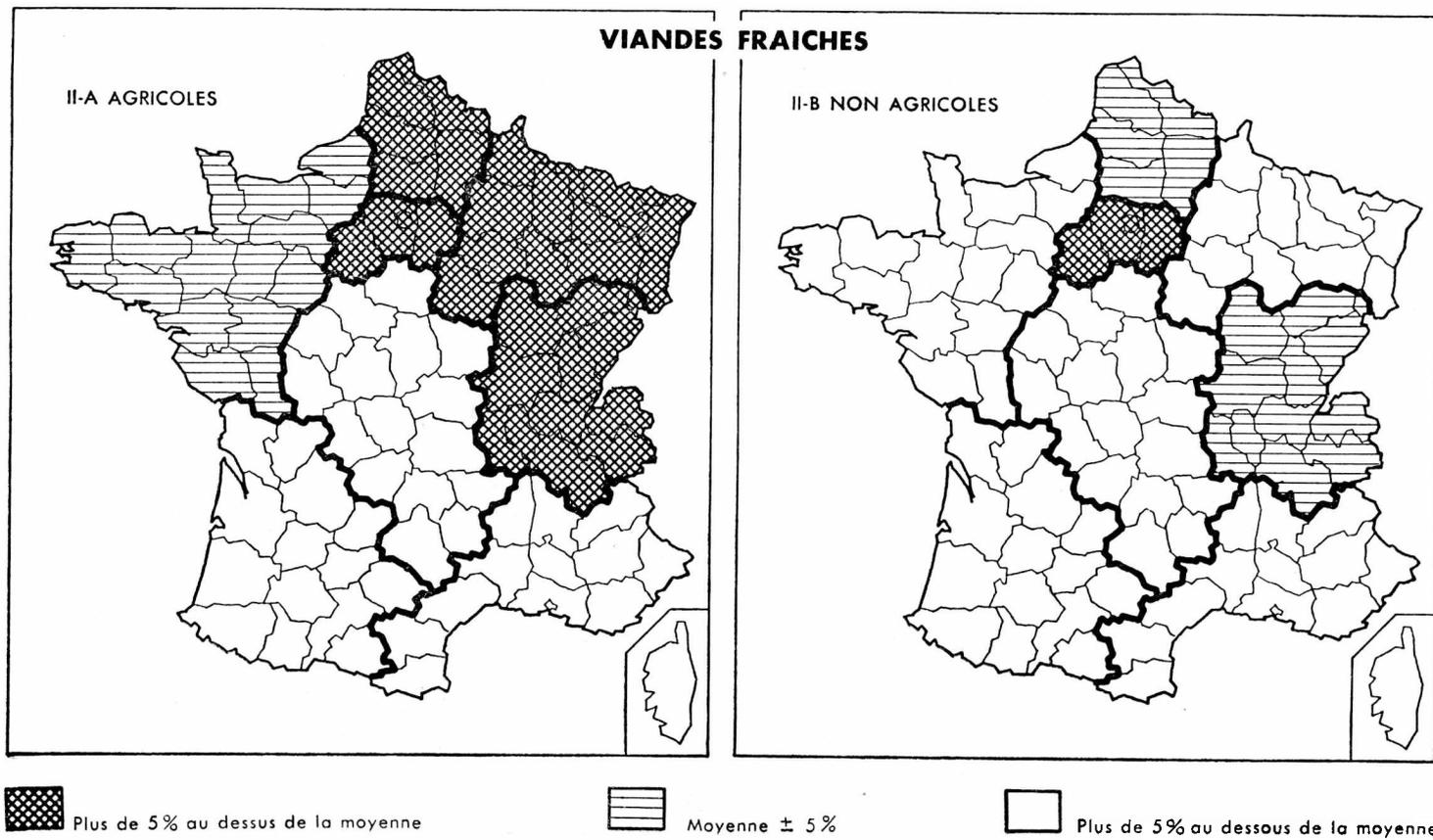
Plus de 5% au dessus de la moyenne



Moyenne \pm 5%

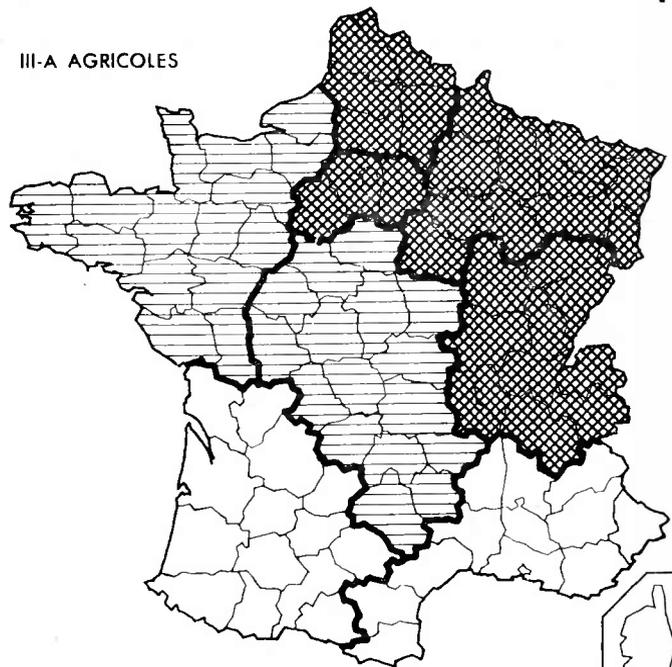


Plus de 5% au dessous de la moyenne

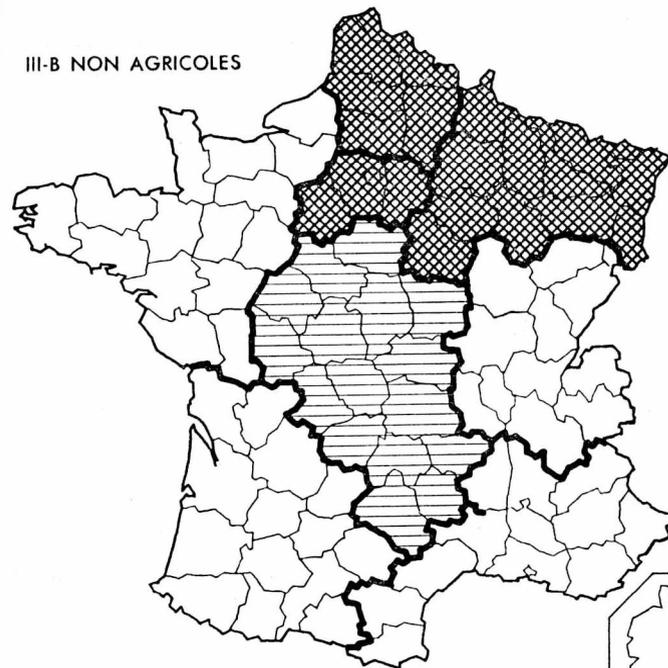


PORC

III-A AGRICOLES



III-B NON AGRICOLES



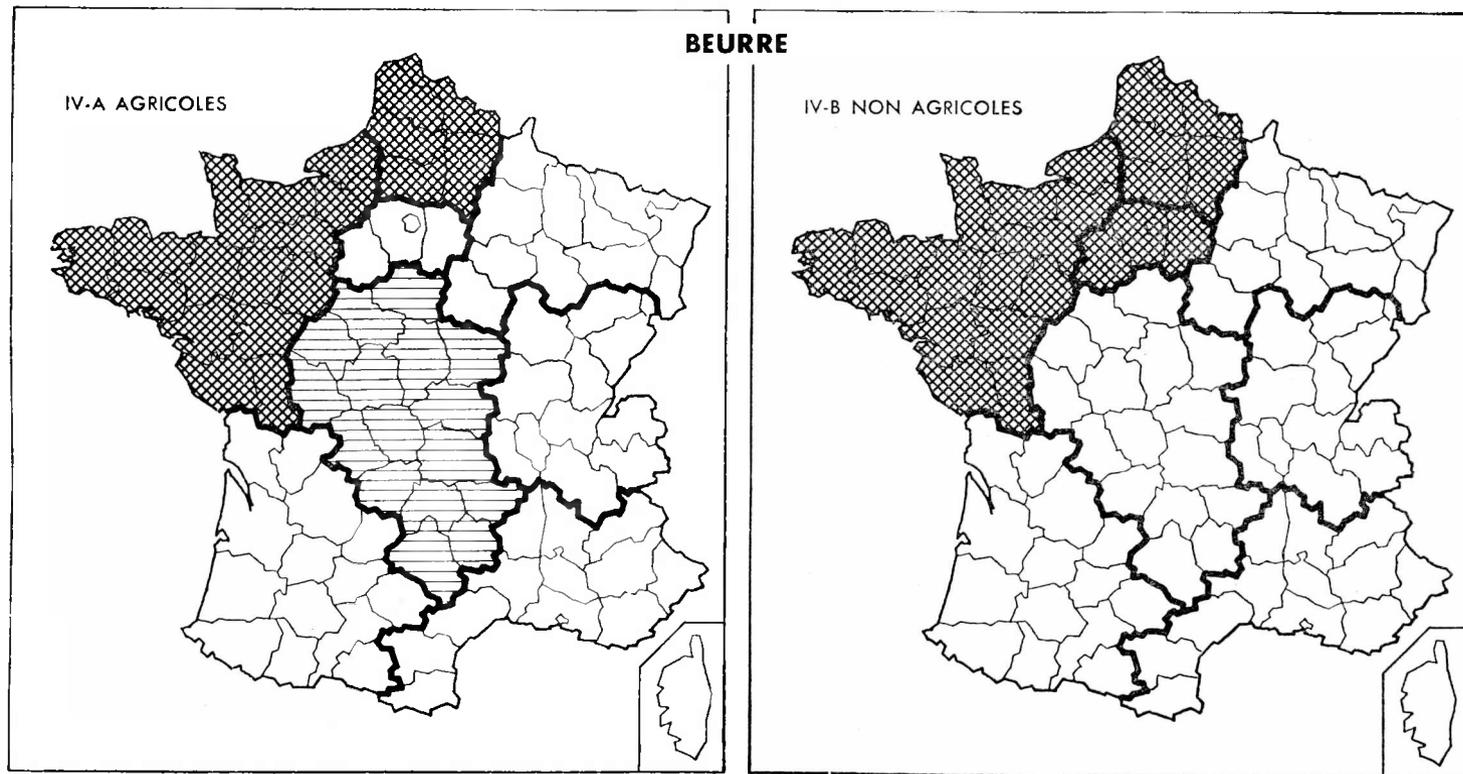
Plus de 5% au dessus de la moyenne



Moyenne \pm 5%



Plus de 5% au dessous de la moyenne



Plus de 5% au dessus de la moyenne

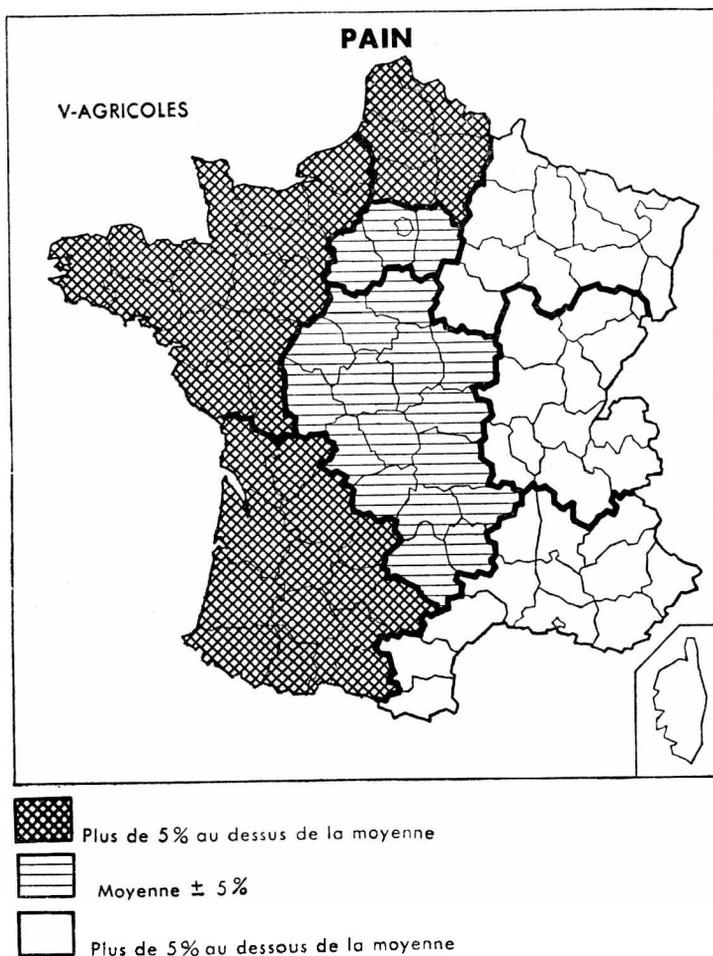
Moyenne \pm 5%

Plus de 5% au dessous de la moyenne

de terre de la population agricole que la France se partage du Nord au Sud en deux parties, l'Ouest consommateur de pain et l'Est consommateur de pommes de terre.

D'autre part on observe que suivant les produits, le comportement des non agricoles reste semblable ou, au contraire diffère de celui des agriculteurs.

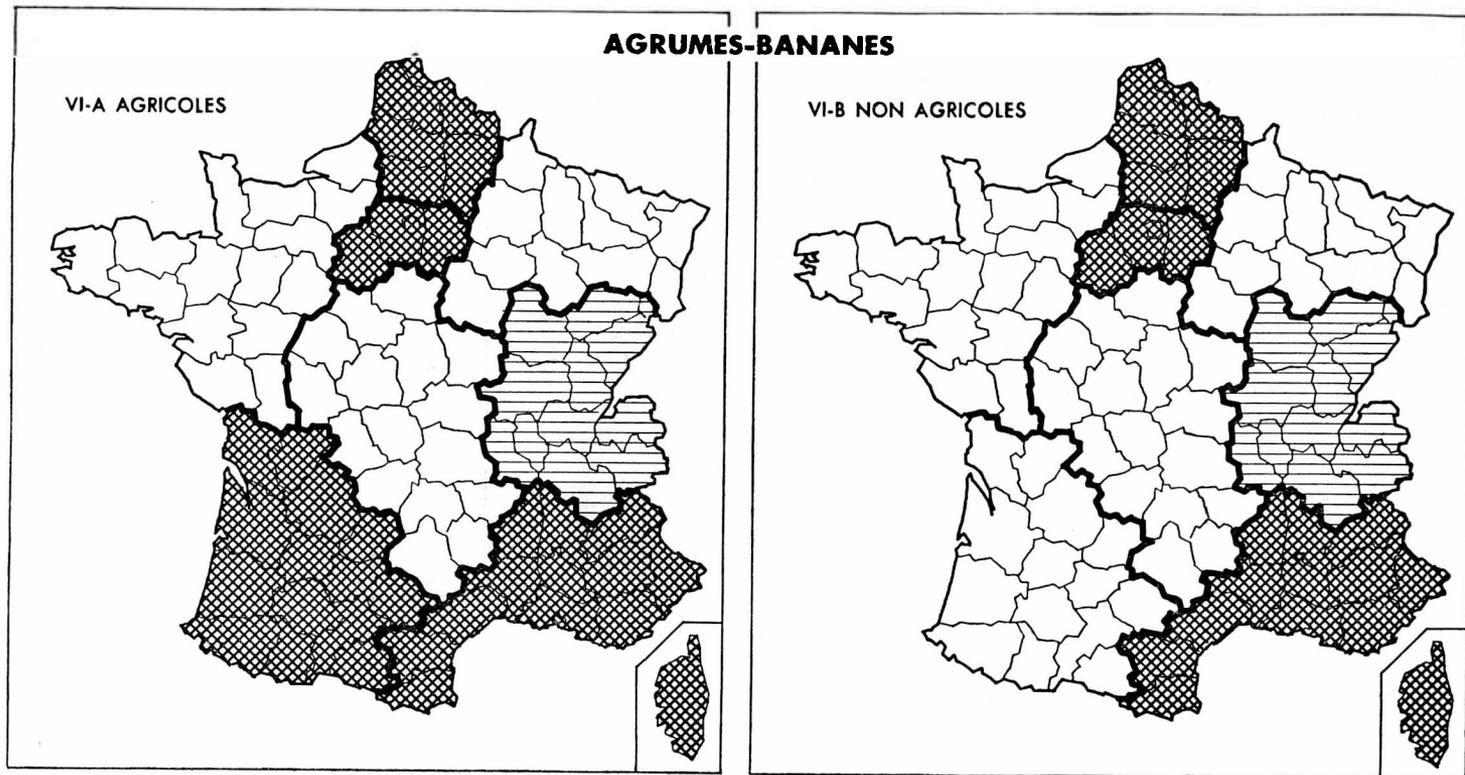
Ainsi, les cartes du beurre (IV-A et B) sont très semblables pour les deux catégories de la population.



Pour le porc, on voit déjà apparaître une certaine divergence entre les deux populations qui affecte l'Ouest et le Centre-Est.

C'est sur les fruits frais (autres que Agrumes Bananes) VII-A et B que l'on observe la différence la plus significative entre les deux catégories. En revanche la distribution des agrumes et bananes est presque identique (VI-A et B), la consommation est liée au réseau de distribution et les achats sont effectués d'une manière très comparable dans les deux populations.

Mais il est évident que sauf à retranscrire ce qui est visible sur les cartes, on ne saurait longuement les commenter dans une étude qui n'est pas centrée sur un produit ou un groupe de produits bien déterminés.

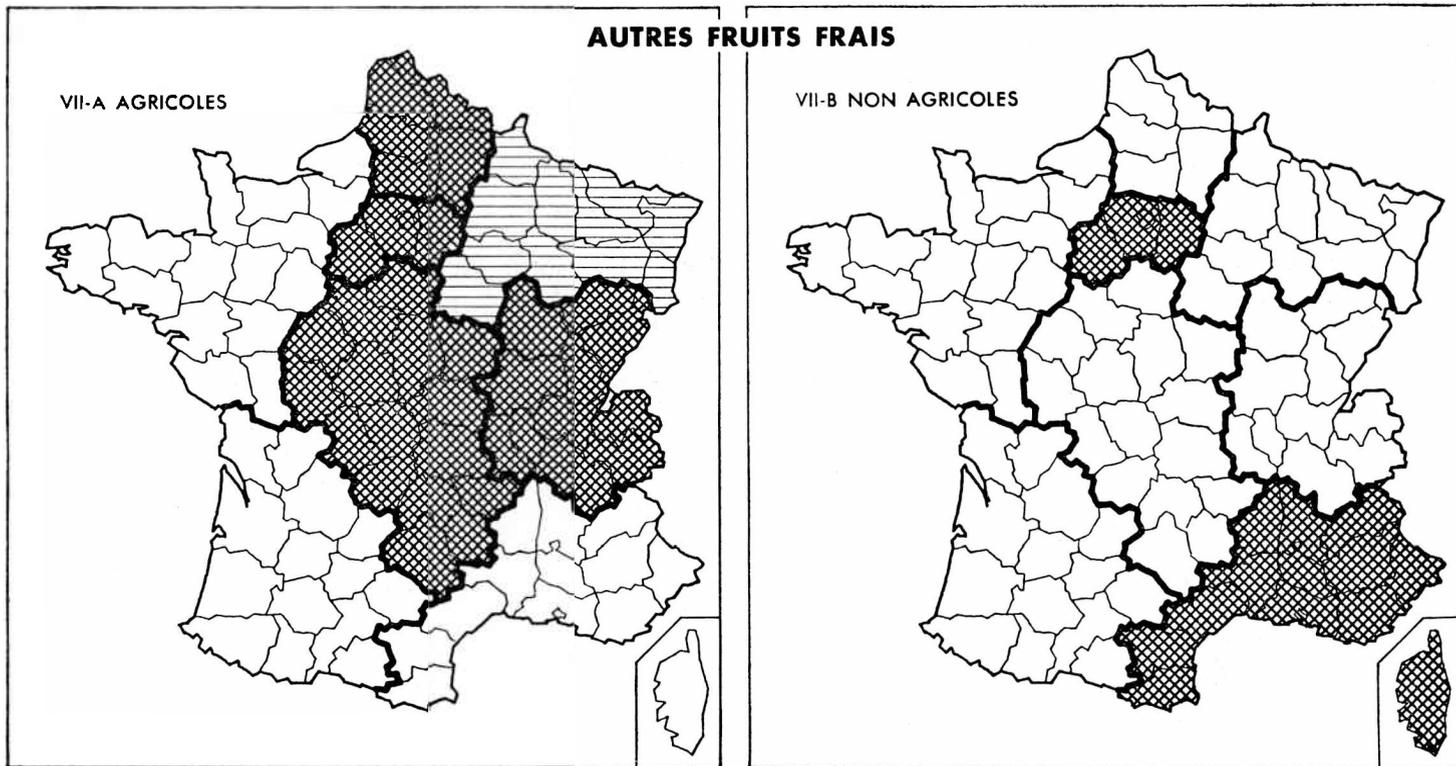


Plus de 5% au dessus de la moyenne

Moyenne \pm 5%

Plus de 5% au dessous de la moyenne

AUTRES FRUITS FRAIS



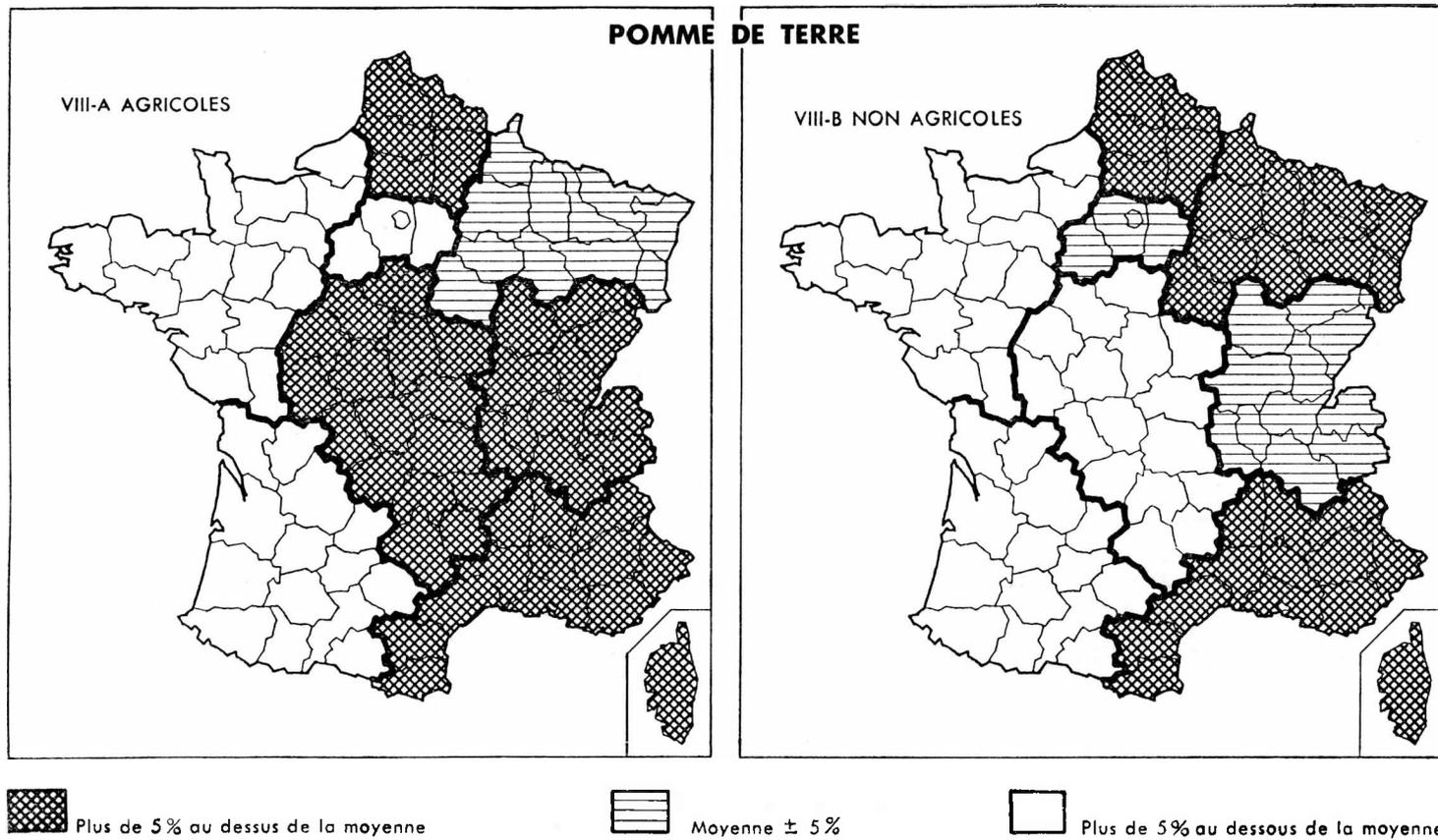
Plus de 5% au dessus de la moyenne



Moyenne \pm 5%

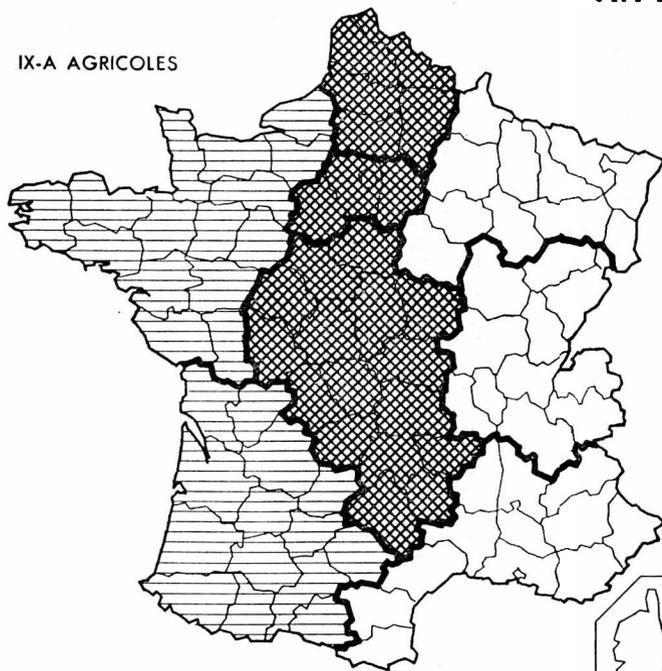


Plus de 5% au dessous de la moyenne

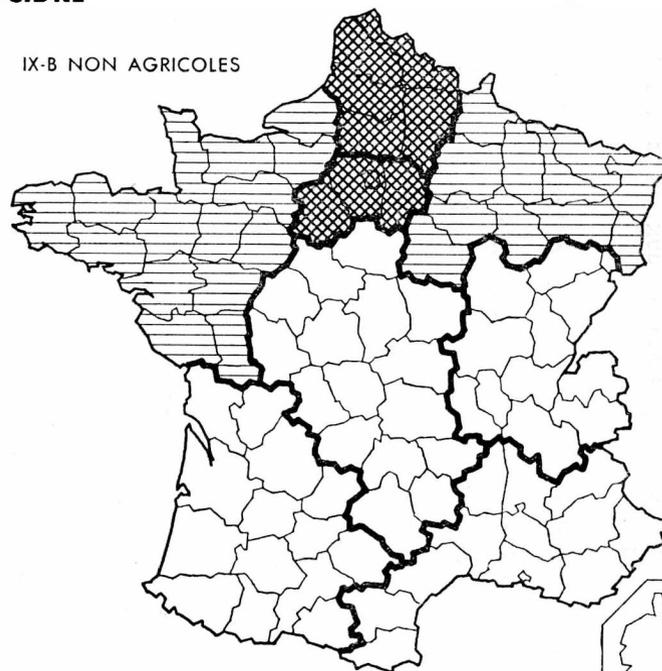


VIN-BIERE-CIDRE

IX-A AGRICOLES



IX-B NON AGRICOLES



Plus de 5% au dessus de la moyenne



Moyenne \pm 5%



Plus de 5% au dessous de la moyenne

C'est pourquoi on a cherché à isoler les produits qui permettraient de caractériser les régions les unes par rapport aux autres et d'établir un certain classement relatif.

B. — Recherche de corrélations entre produits

1. Domaine d'application de la recherche

Les produits ou groupes de produits retenus sont les suivants :

Pain	Viande de boucherie + porc frais + volailles,
Pommes de terre	lapin, gibier
Légumes frais	Beurre
Agrumes, bananes	Produits laitiers (sauf beurre) en équivalent
Fruits frais	lait
Bœuf	Corps gras (autres que le beurre)
Viandes de boucherie + porc frais	Sucre
Porc frais	Vin
Volailles, lapin, gibier	Vin, bière, cidre
	Café

On a considéré successivement :

- la population agricole (région parisienne exceptée),
- la population non agricole,
- l'ensemble de la population.

On a exclu les agriculteurs de la région parisienne dont le comportement très urbanisé paraissait troubler les résultats des autres régions. Ils présentent avec un effectif relativement faible des consommations nettement au-dessus de la moyenne des autres agriculteurs pour un bon nombre de produits.

Les coefficients de corrélation de Spearman ont donc été calculés sur sept régions en ce qui concerne la population agricole et sur huit pour le reste et l'ensemble de la population.

2. Le calcul des coefficients

Les régions étant classées dans un ordre indifférent toujours le même, les consommations par tête sont représentées pour chacun des produits considérés, par un numéro d'ordre correspondant à des consommations croissantes :

1 pour la région ayant la plus faible consommation du produit considéré, puis 2 pour celle qui a parmi les n-1 autres régions la consommation la plus faible, etc... jusqu'à 7 ou 8 (agricoles ou non agricoles) pour la région ayant la plus forte consommation par tête.

Par exemple, pour les agriculteurs :

	Nord	Ouest	Nord-Est	Centre	Centre-Est	Sud-Est	Sud-Ouest
Porc ..	2	6	4	5	3	1	7
Pain ..	3	6	4	5	2	1	7

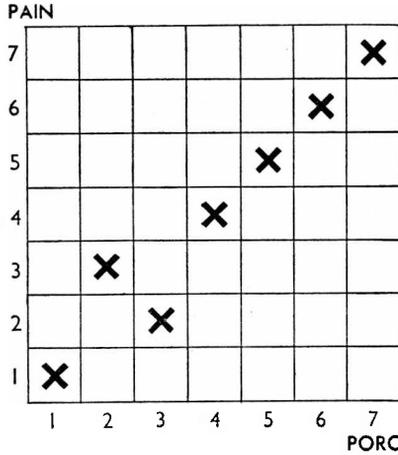
Pour une région quelconque, d étant la différence entre le rang pour un produit et le rang pour un autre, le coefficient de corrélation des rangs de Spearman s'écrit :

$$R = 1 - \frac{6 \cdot \Sigma d^2}{n(n^2 - 1)}$$

Dans l'exemple proposé, $\Sigma d^2 = 1 + 1 = 2$ et $n = 7$

$$R = 0,96.$$

Il y a une très forte corrélation des rangs pour les deux produits considérés. On voit d'ailleurs que sauf permutation des rangs 2 et 3, tous les rangs sont identiques. Ce qui apparaît également sur le schéma suivant :



Il n'est pas douteux que l'on perd de cette manière une partie de l'information et que le coefficient de Kendall qui est plus complexe en rendrait mieux compte.

Cependant, si on se contente de résultats purement qualitatifs de la forme :

« les régions où on consomme le plus de A sont également celles où on consomme le plus de B et le moins de C »,

le coefficient de Spearman est tout à fait adéquat.

3. Quelques résultats

Le tableau VI donne quelques résultats. On en a exclu certains produits qui n'ont pas réagi utilement.

On constate à première vue des différences de classement des régions pour les mêmes couples de produits suivant la part de la population que l'on considère.

Le mélange de toutes les catégories sociales conduit à diminuer les corrélations significatives. En effet, sur l'ensemble de la population, il ne reste plus que quatre coefficients que l'on puisse retenir dont deux se rapportent à des couples contenant le café qui est un produit spécial, car une part importante se consomme hors du domicile et est mal connue.

TABLEAU VI

Essai d'analyse régionale de la consommation à l'aide des coefficients de Spearman

		Pain	Pommes de terre	Légumes frais	Fruits frais	Bœuf	Porc	Volailles Lapin	Toutes viandes	Produits laitiers	Beurre	Vin Bière Cidre	Café
Pain	A.		- 0,82	+ 0,50	- 0,04	- 0,62	+ 0,96	+ 0,87	+ 0,89	- 0,57	+ 0,14	+ 0,42	- 0,32
	N.A.		+ 0,05	- 0,07	- 0,19	+ 0,09	- 0,07	- 0,40	+ 0,05	+ 0,33	- 0,14	- 0,14	- 0,08
	E.		- 0,34	- 0,07	- 0,67	- 0,76	- 0,40	+ 0,43	- 0,30	- 0,69	- 0,37	- 0,06	- 0,85
Pommes de terre	A.			- 0,53	+ 0,57	+ 0,71	- 0,82	- 0,64	- 0,50	+ 0,50	- 0,04	+ 0,11	+ 0,79
	N.A.			- 0,24	+ 0,57	+ 0,71	+ 0,60	- 0,43	+ 0,76	- 0,28	+ 0,52	+ 0,76	+ 0,84
	E.			- 0,36	+ 0,33	+ 0,57	+ 0,52	- 0,90	- 0,08	+ 0,45	+ 0,20	- 0,06	+ 0,80
Légumes frais	A.				- 0,18	- 0,86	+ 0,54	+ 0,43	+ 0,14	+ 0,04	- 0,57	- 0,14	- 0,32
	N.A.				+ 0,40	+ 0,14	- 0,38	+ 0,86	+ 0,22	+ 0,22	- 0,36	0,00	- 0,10
	E.				+ 0,69	+ 0,21	- 0,50	+ 0,64	+ 0,23	+ 0,21	- 0,30	- 0,51	- 0,06
Fruits frais	A.					+ 0,11	- 0,11	- 0,07	+ 0,11	+ 0,36	+ 0,41	+ 0,68	+ 0,93
	N.A.					+ 0,79	- 0,07	+ 0,24	+ 0,64	+ 0,24	+ 0,35	+ 0,36	+ 0,46
	E.					+ 0,69	- 0,19	0,00	+ 0,36	+ 0,52	- 0,20	- 0,61	+ 0,51
Bœuf	A.						- 0,86	- 0,61	- 0,46	+ 0,07	+ 0,29	0,00	+ 0,29
	N.A.						+ 0,21	- 0,19	+ 0,47	+ 0,21	+ 0,71	+ 0,69	+ 0,65
	E.						+ 0,14	- 0,43	+ 0,39	+ 0,14	+ 0,58	+ 0,04	+ 0,63

Porc	A.							+ 0,82	+ 0,79	- 0,43	+ 0,04	+ 0,29	- 0,36
	N.A.							- 0,50	+ 0,52	- 0,36	+ 0,52	+ 0,81	+ 0,80
	E.							- 0,30	+ 0,25	+ 0,24	+ 0,56	+ 0,58	+ 0,68
Volailles Lapins	A.								+ 0,93	- 0,82	+ 0,18	+ 0,54	- 0,50
	N.A.								+ 0,02	+ 0,18	- 0,55	- 0,50	- 0,39
	E.								+ 0,30	- 0,17	- 0,30	- 0,18	- 0,56
Toutes Viandes	A.									- 0,75	+ 0,25	+ 0,64	- 0,14
	N.A.									+ 0,05	+ 0,38	+ 0,57	+ 0,75
	E.									- 0,11	+ 0,17	+ 0,06	+ 0,38
Produits laitiers	A.										- 0,25	- 0,33	+ 0,54
	N.A.										+ 0,12	- 0,09	- 0,32
	E.										- 0,20	- 0,42	+ 0,54
Beurre	A.											- 0,64	+ 0,11
	N.A.											+ 0,88	+ 0,63
	E.											+ 0,90	+ 0,33
Vin Bière Cidre	A.												+ 0,43
	N.A.												+ 0,87
	E.												+ 0,05
Café	A.												
	N.A.												
	E.												

A = Agricoles sauf ceux de la région parisienne.

NA = Non agricoles.

E = Ensemble.

Les coefficients en chiffres gras sont significativement positifs, négatifs, ou nuls.

Les deux coefficients les plus typiques de l'ensemble de la population sont :

Pommes de terre × volailles, lapins	= - 0,90
Beurre × vin + bière + cidre	= + 0,90

Ce qui veut dire que les régions où l'on consomme le plus de volailles sont celles où l'on consomme le moins de pommes de terre, tandis que, pour le beurre et les boissons de table, les régions fortes consommatrices de l'un le sont aussi des autres.

En ce qui concerne la population non agricole, on retrouve la corrélation positive :

Beurre × vin + bière + cidre	= + 0,88
------------------------------------	----------

Et on trouve

Porc × vin + bière + cidre	= + 0,81
Légumes frais × volailles, lapin	= + 0,86

On trouve également deux corrélations positives concernant le café dont l'une coïncide avec l'une de celles observées pour l'ensemble de la population.

Il ne semble pas que la population non agricole soit aussi homogène que la population agricole pour laquelle des corrélations plus nombreuses existent.

Le pain apparaît ici comme un bon « réactif » :

Les régions où les agriculteurs consomment le plus de pain sont celles où ils consomment le plus de viande, en particulier sous forme de porc, volailles, lapin et gibier, ce sont également celles où ils consomment le moins de pommes de terre (résultat que nous avons déjà permis d'entrevoir les cartes de la section précédente).

Il existe en outre des corrélations négatives entre :

Porc × pommes de terre	= - 0,82
Bœuf × légumes frais	= - 0,86
Bœuf × porc frais	= - 0,86

D'autres corrélations apparaissent que le lecteur pourra constater. De même certains coefficients sont nuls ou à peu près nuls, marquant une indépendance probable entre les deux produits qu'ils concernent, par exemple :

Fruits frais × volailles, lapin pour l'ensemble de la population.

On peut retenir de cette rapide analyse que la méthode doit permettre de tester si le découpage régional tel qu'il est donné par l'enquête 1956 définit des comportements typiquement régionaux pour une catégorie donnée de la population.

Il semble bien que les corrélations trouvées pour la population agricole correspondent à des habitudes alimentaires elles-mêmes liées aux ressources naturelles. En revanche la liaison, pour l'ensemble de la population entre le beurre et la boisson traduit probablement plutôt un effet de niveau de vie qu'un effet géographique ou traditionnel.

C. — Comparaisons régionales des bilans alimentaires

Les tableaux complets des bilans alimentaires par région poste par poste étant trop volumineux, on les a réduits pour simplifier l'exposé à quelques pourcentages s'appliquant à divers groupes de produits suivant que l'on

TABLEAU VII
QUELQUES ÉLÉMENTS DU BILAN ALIMENTAIRE

Comparaisons régionales

A. — CALORIES

	Régions	Région parisienne	Nord	Ouest	Nord-Est	Centre	Centre-Est	Sud-Est	Sud-Ouest	France entière
	Produits en %									
POPULATION AGRICOLE	Pain et produits à base de céréales.....	36,65 %	34,23 %	39,88 %	38,01 %	40,75 %	37,90 %	40,05 %	46,08 %	40,33 %
	Pomme de terre	6,12 %	10,32 %	7,68 %	6,71 %	7,39 %	8,25 %	8,04 %	5,96 %	7 %
	Autres produits	57,23 %	55,45 %	52,44 %	55,28 %	51,86 %	53,85 %	51,91 %	47,96 %	52,67 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
POPULATION NON AGRICOLE	Pain et produits à base de céréales.....	30,38 %	34,32 %	37,09 %	35,82 %	38,57 %	36,58 %	37,63 %	38,15 %	35,39 %
	Pomme de terre	7,7 %	10,45 %	7,33 %	8,6 %	6,56 %	7,56 %	6,91 %	7,55 %	7,86 %
	Autres produits	61,92 %	55,23 %	55,58 %	55,58 %	54,87 %	55,86 %	55,46 %	54,30 %	56,75 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

C. — MATIÈRES GRASSES

	Régions	Région parisienne	Nord	Ouest	Nord-Est	Centre	Centre-Est	Sud-Est	Sud-Ouest	France entière
	Produits en %									
POPULATION AGRICOLE	Beurre	13,61 %	26,17 %	34,95 %	12,10 %	20,85 %	11,79 %	13,36 %	7,94 %	21,34 %
	Autres corps gras	11,32 %	12,34 %	8,93 %	17,55 %	15,15 %	16,45 %	24,82 %	20,41 %	15,02 %
	Autres produits	75,07 %	61,49 %	56,12 %	70,35 %	64,0 %	71,76 %	61,82 %	71,65 %	63,64 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
POPULATION NON AGRICOLE	Beurre	18,94 %	31,08 %	27,61 %	14,37 %	14,17 %	16,03 %	10,09 %	11,03 %	19,76 %
	Autres corps gras	19,85 %	15,14 %	16,26 %	25,57 %	24,98 %	22,72 %	29,25 %	27,58 %	23,2 %
	Autres produits	61,21 %	53,78 %	56,13 %	60,06 %	60,85 %	61,25 %	60,66 %	61,39 %	57,04 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

considère la valeur énergétique de l'alimentation, l'apport protéique ou encore les ressources en matières grasses.

Les tableaux VII-A, B et C rendent compte des résultats retenus. On y constate bien ce qui avait été indiqué dans une section concernant les agriculteurs de la région parisienne : leur comportement est plus « parisien » qu'« agricole ».

1. Calories

L'apport calorique céréales + pommes de terre est relativement plus important pour les agriculteurs que pour les non agriculteurs et ceci est surtout dû au pain.

2. Protides

La part des protéines animales dans l'alimentation des agriculteurs est plutôt plus importante que pour les non agriculteurs, mais ceux-ci les demandent pour les trois quarts aux viandes de boucherie, tandis que ceux-là font la part à peu près égale aux viandes et au porc.

3. Matières grasses

En ce qui concerne le beurre, on observe une grande variance tant chez les agriculteurs que chez les non agriculteurs. Mais les régions fortes consommatrices de beurre ne sont pas les mêmes pour les deux groupes de la population.

La ration de matière grasse des agriculteurs provient pour une plus grande part d'une consommation indirecte (viandes grasses par exemple et lait) que d'une consommation directe (beurre et autres corps gras).

Ce que l'on peut retenir de cette brève comparaison c'est la diversité très importante des différents groupes de la population, soit selon la catégorie socio-professionnelle soit selon la région.

Cette hétérogénéité se retrouve dans les comparaisons internationales et il ne faudra pas perdre de vue que le bilan alimentaire moyen de chaque pays observé recouvre probablement une diversité analogue suivant les régions ou les catégories de la population.

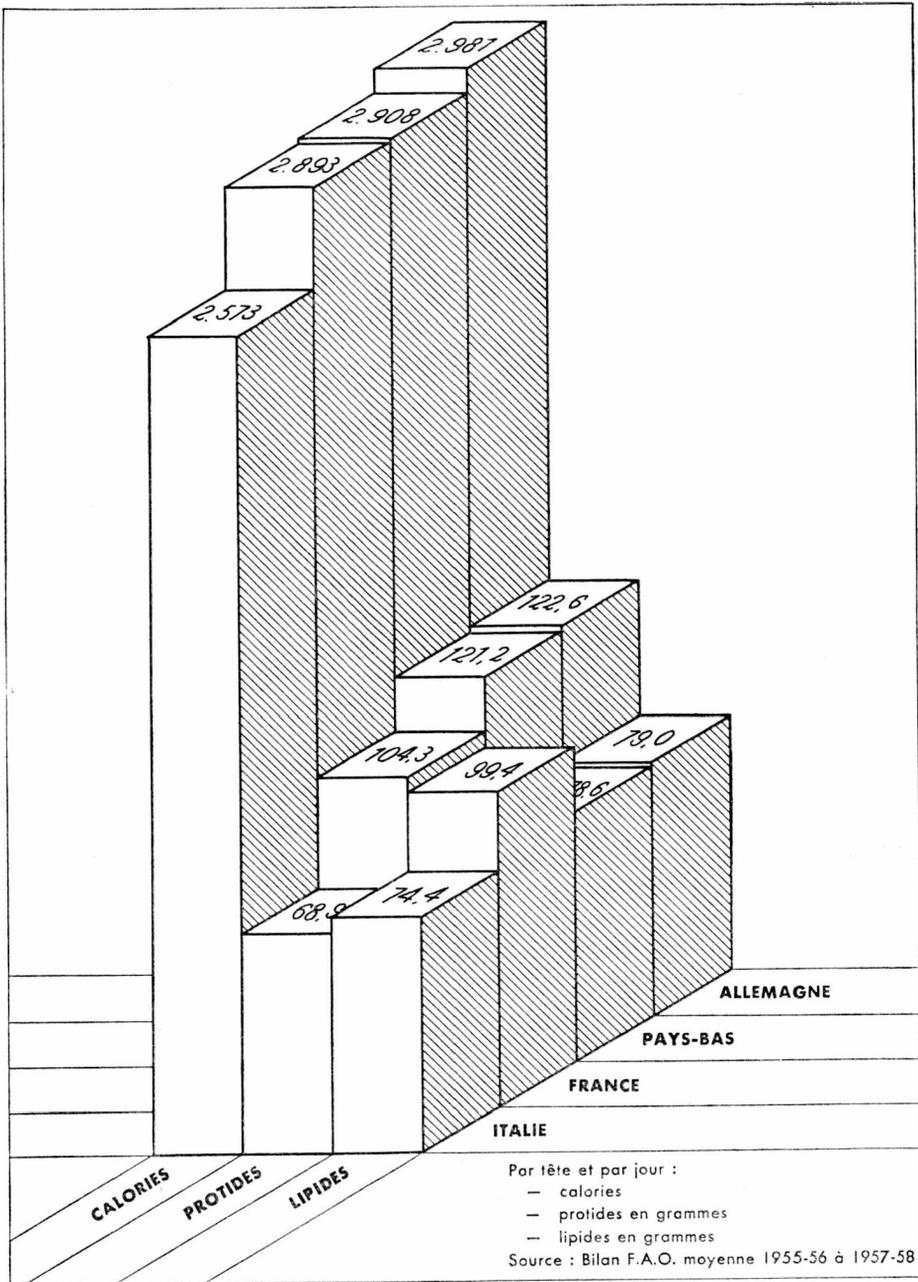
III. — COMPARAISON DE QUELQUES BILANS ALIMENTAIRES EN EUROPE OCCIDENTALE

Les bilans alimentaires de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et des Pays-Bas ont été empruntés à la F.A.O., pour assurer l'homogénéité de la comparaison.

On a vu dans la première partie de l'article qu'il n'y a que des différences de détail entre le bilan F.A.O. et celui tiré des estimations retenues par le C.R.E.D.O.C.

Le graphique présenté ci-après permet de discerner assez rapidement qu'il existe des comportements nationaux assez différenciés entre l'Italie, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Au point de vue calorique, la ration italienne est sensiblement plus faible que les trois autres et ceci doit pouvoir être relié à la faiblesse protéique relative de la ration.



Bilans alimentaires comparés de quatre pays d'Europe.

Les trois autres pays ont des rations très comparables au point de vue nombre de calories.

Le graphique permet cependant de constater que si les trois postes de la ration sont très semblables pour l'Allemagne et les Pays-Bas, la France obtient le même niveau calorique avec une ration beaucoup plus grasse et nettement moins protidique.

Pour décrire avec un peu plus de précision ces différences nationales de comportement alimentaire, nous avons dressé un tableau (tableau VIII) donnant pour chacun des quatre pays la part des trois caractéristiques du bilan provenant de certains groupes d'aliments.

On constate que la ration calorique est apportée pour plus de la moitié par les hydrates de carbones (sucre, féculents, farineux) ; pour l'Italie, cette part dépasse les deux tiers (malgré une consommation relativement faible de sucre et de pommes de terre) du fait d'une importante consommation de produits à base de céréales.

C'est en France que l'apport calorique de la viande, des œufs et du poisson est le plus important. En revanche l'apport calorique par les corps gras est plus fort en Allemagne et surtout aux Pays-Bas que dans les deux pays latins. Remarquons en passant la faible place tenue par le beurre dans la ration néerlandaise.

Pour les protides, ce sont encore les hydrates de carbone (pain et pâtes) donc les protides végétaux, qui fournissent la plus grande part dans tous les pays, mais tout spécialement en Italie où plus de 50 % de la ration protidique est fournie par les céréales et une part plus importante que dans les autres pays par les légumes secs (hydrates de carbone).

C'est en Allemagne que l'apport de protides animaux (viandes, œufs, poissons et produits laitiers) est le plus important (55 %) alors qu'il est très faible comparativement en Italie (33 %).

En ce qui concerne enfin les lipides, il convient surtout de remarquer la part importante prise en France par le poste Viandes, œufs, poissons.

Quelles sont les causes de ces disparités et peut-on penser qu'à la longue un certain nivellement des revenus entre pays et l'accroissement des échanges pourraient conduire à uniformiser les comportements ?

Il est vraisemblable que la sous-consommation relative observée en Italie peut en partie s'expliquer par des distributions de revenus différentes entre pays.

Il n'en reste pas moins des divergences de comportement caractéristiques de chaque pays qui relèvent de causes assez diverses.

Tout d'abord la nature du contexte agricole de chaque pays explique des habitudes alimentaires séculaires fondées sur la capacité de production du sol : l'Italie n'est pas un pays herbager.

D'autres phénomènes, quasi institutionnels ceux-là, peuvent intervenir : par exemple taxes sur le sucre en Italie, exportation systématique du beurre aux Pays-Bas.

Il n'est pas impossible que, du fait de l'intensification des échanges intra-européens, certaines divergences s'atténuent. Cependant, de même que l'on constate à l'intérieur de la France des différences régionales caractéristiques, de même il est hors de doute que des habitudes alimentaires persistantes continueront pendant longtemps encore à différencier les comportements des consommateurs de pays voisins.

TABLEAU VIII

Bilans alimentaires comparés de quatre pays d'Europe (en %)

PAYS ALIMENTS	ALLEMAGNE			FRANCE			ITALIE			PAYS-BAS		
	Calories	Protides	Lipides	Calories	Protides	Lipides	Calories	Protides	Lipides	Calories	Protides	Lipides
Viandes, œufs et poissons	12,8	31,5	25,0	15,9	33,0	34,3	6,0	18,7	15,1	9,2	24,5	17,3
(Dont viandes)	(10,5)	(22,7)	(21,5)	(13,9)	(27,1)	(30,9)	(4,0)	(11,6)	(10,5)	(7,4)	(18,7)	(13,5)
Produits laitiers sauf beurre . .	10,1	23,8	12,8	8,4	17,3	13,5	6,3	14,1	14,1	13,3	29,7	16,8
Corps gras	20,7	0,6	56,5	14,4	—	45,1	13,6	—	57,8	22,1	—	60,2
(Dont beurre)	(4,8)	(0,1)	(13,1)	(5,0)	(—)	(15,6)	(1,2)	(—)	(5,4)	(2,4)	(—)	(6,6)
Légumes et fruits	3,9	3,5	0,7	4,8	5,9	1,0	6,0	5,9	1,7	3,2	3,9	0,2
Hydrates de carbone	52,5	40,6	5,0	56,5	43,8	6,1	68,1	61,3	11,3	52,2	41,9	5,5
(Dont sucre)	(10,2)	(—)		(10,2)	(—)		(7,1)	(—)		(15,6)	(—)	
(Dont céréales)	(30,8)	(29,9)		(36,3)	(35,6)		(53,7)	(52,7)		(29,0)	(34,3)	
(Dont pommes de terre) . . .	(9,9)	(9,0)		(8,1)	(5,9)		(3,6)	(2,3)		(5,9)	(5,2)	
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En tout cas, il semble que pour les pays envisagés dans cette étude, les déséquilibres qui pourraient exister seraient plutôt par excès que par défaut.

CONCLUSIONS

1) Une première conclusion qui se dégage de l'étude des consommations alimentaires est la suivante : s'il est difficile de déterminer avec certitude la consommation apparente produit par produit (on n'y parvient qu'après de laborieux arbitrages qui restent souvent discutables faute de recoupements), on arrive en revanche à des bilans globaux cohérents entre eux lorsque l'on considère les grands groupes de produits, quelles que soient les sources d'information.

2) L'analyse régionale des consommations apparaît intéressante pour toute étude de la distribution, encore, faut-il avoir affaire à des groupes de population homogène. C'est bien ce qui résulte de la division faite entre agricoles et non agricoles. Ces derniers constituent un groupe non homogène dans lequel les différences régionales perdent presque toute caractéristique.

3) Les régions elles-mêmes appellent, quant à leur découpage, certaines réserves. Elles ont en effet été choisies pour des raisons administratives (structure régionale de l'I.N.S.E.E.) et « arithmétiques » (équilibre de la population en groupes numériques d'importance comparable). L'aspect régional proprement dit s'efface donc ici du fait du mélange probable dans certaines régions de populations diverses.

4) La tentative de comparaison internationale des bilans alimentaires mériterait d'être élargie. Les bilans font apparaître à l'échelon national un certain équilibre, réalisé d'une manière empirique en fonction des ressources naturelles. Une comparaison portant sur un plus grand nombre de pays, s'accompagnant d'une analyse en fonction du revenu, permettrait sans doute de mettre en œuvre un instrument de critique de la cohérence des projections de consommation à long terme qui s'effectuent de plus en plus en Europe, en particulier dans le cadre du Marché Commun.

5) La présente étude est restée indicative sur un certain nombre de points. Une exploitation plus approfondie de l'enquête 1956 reste possible dans les directions proposées. Mais surtout, une enquête permanente apparaît de plus en plus indispensable.

6) Des recoupements dont certains sont indiscutables montrent la validité d'une enquête de consommation pour la quasi-totalité des denrées alimentaires périssables. De telles enquêtes ont déjà apporté et doivent continuer de donner des informations originales et indispensables.